

Actions Intégrées de Développement

Rapport d'activité 2023

Juin 2024



TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	3
2. LES CENTRES	5
3. LES STAGIAIRES	7
4. L' AID COORDINATION ET LE CAHIER DES CHARGES	8
4.1 LA REPRÉSENTATION	8
4.2 L' AIDE A LA GESTION	13
4.3 L' AIDE AU DÉVELOPPEMENT	17
4.4 LA RÉFLEXION ET L' ANIMATION PÉDAGOGIQUE	23
4.5 L' INFORMATION ET LA COMMUNICATION	31
5. CONCLUSIONS	34
LES TEMPS FORTS DE 2023	34
LES PERSPECTIVES 2024	35
ANNEXES	37

1. INTRODUCTION

Le réseau des AID a, depuis son origine, l'ambition d'accompagner et de soutenir des acteurs de développement dans le domaine de la formation et l'emploi. Ce développement s'entend au départ des territoires, en fonction des besoins socioéconomiques locaux, au plus proche des acteurs de terrain et des publics, dans une perspective durable, solidaire et égalitaire.

Ces principes, nous veillons à les mettre en œuvre avec cohérence, tant dans nos actions, que dans nos méthodes. Il s'agit d'une vision que l'on pourrait qualifier de "progressiste", "constructive", qui s'incarne dans l'action et la mise en projet.

2023, une année normale ?

Après trois années fortement perturbées par la crise sanitaire, 2023 est considérée comme une période de retour "à la normale". Fini les confinements et les mesures sanitaires drastiques. Mais fini aussi le soutien financier et la compréhension des pouvoirs publics vis à vis de nos secteurs pourtant encore considérés comme essentiels quelques mois auparavant.

Le contexte n'en est pourtant pas demeuré moins incertain et fragilisant. Ceci particulièrement pour les centres qui développent des filières « à cheval » sur deux années civiles (septembre 22 – juin 23), ou encore les centres qui travaillent avec un public particulièrement vulnérable, touché plus que d'autres par les phénomènes de désaffiliation liés à la crise sanitaire. Dans un contexte qualifié de "normal", les opérateurs ISP ont donc continué à être confrontés à des difficultés de gestion au quotidien, devant poursuivre la mue de leur organisation à l'aune des évolutions de contextes : accroissement de la désaffiliation des stagiaires, modification du rapport au travail des collaborateurs, évolution du positionnement et des attitudes des institutions partenaires...

Cela dit, en cohérence avec les mesures prises l'année précédente, les pouvoirs publics wallons ont maintenus leur soutien aux acteurs de terrain pour poursuivre la dynamique constructive de relance entamée. Les nombreux projets lancés en 2022 et destinés d'une part à soutenir l'accompagnement des stagiaires et d'autre part à développer des projets structurels pour améliorer la fluidification des parcours des stagiaires ont continué à se développer. Ces moyens, prévus pour trois années (2022 à 2024), sont destinés à mettre en œuvre des projets concrets dans les centres, mais

aussi à financer du travail de développement et d'accompagnement à destination de tout le secteur au départ de l'Interfédération et des fédérations.

L'Equipe de l'AID Coordination s'est donc préoccupée d'apporter des réponses en termes de soutien concret sur ces différents aspects liés à la gestion des centres.

Parmi ces suivis, notons :

- Un travail de développement et d'accompagnement des centres en matière de communication axée recrutement des stagiaires ;
- Un travail de sensibilisation et de négociation avec les pouvoirs publics afin de réactiver le travail partenarial avec les institutions chargées de l'orientation des stagiaires ;
- Un travail approfondi lié à la gestion économique et à la gouvernance des centres.

Autre défi majeur pour l'année 2023 : la mise en œuvre des nouveaux agréments pour les centres wallons et celle de la nouvelle programmation FSE pour les centres bruxellois.

Au-delà de ces aspects spécifiques à l'année 2023, il est aussi essentiel de ne pas se focaliser sur les seuls événements conjoncturels et garder en ligne de mire les projets à long terme comme les enjeux à moyen terme.

Et plus que jamais, nous devons rester attentifs aux évolutions lentes ou rapides de nos sociétés. Garder une attention particulière à la place laissée aux acteurs associatifs pour déployer en toute liberté leur créativité et leur capacité unique à construire des réponses innovantes face aux besoins nouveaux qui émergent. Ainsi qu'à la place, laissée aux personnes en situations d'exclusion, à la liberté réelle qui leur est offerte de s'investir dans des projets concrets, qui leur permettent de vivre, exister et s'émanciper. Ces principes d'action ont pu trouver à se matérialiser en 2023, entre autres au travers de nos travaux de réflexion et de formation organisés au sein des Inter-AID.

2. LES CENTRES

Le réseau AID se compose de 24 associations, dont 19 en Wallonie et 5 à Bruxelles. On distingue 16 centres intégrés et 8 centres associés :

WALLONIE				
1	Agora	Intégré	DéFI	Alphabétisation - Recherche d'emploi & FLE-Métiers - FLE-Métiers
2	A Idées formation	Intégré	DéFI	Bureautique - Communication graphique <u>Economie sociale</u> : Maintenance informatique
3	Alter Form	Intégré	DéFI	Aide-soignante - Gros-œuvre de la construction - Magasinier-Cariste - Ouvrier polyvalent du bâtiment
4	AID Hainaut Centre	Intégré	EFT DéFI	Maçonnerie - Menuiserie – Restauration Aide-soignante - Animation socioculturelle - Vente et étalage
5	AID Soleilmont	Intégré	EFT	Aménagement et entretien de parcs et jardins et maraîchage
6	AID Val de Senne	Intégré	EFT DéFI	Valoriste en ressourcerie - (Eco)Rénovation - Menuiserie - Menuiserie d'atelier Aide-ménagère - Aide-ménagère sociale
7	Croc'Espace	Intégré	EFT	Restauration
8	Depromesem	Associé	DéFI	Bureautique - Orientation professionnelle - Orientation vers le numérique
9	En Avant	Associé	DéFI	Accompagnement et encadrement d'enfants
10	Habilux	Intégré	EFT	Aménagement et entretien de parcs et jardins - Restauration
11	L'Escale	Intégré	EFT DéFI	Aménagement et entretien de parcs et jardins - Parachèvement du bâtiment - Peinture - Ouvrier polyvalent en milieux naturels - Valoriste/Aide-menuisier Orientation professionnelle
12	La Trêve	Intégré	DéFI	Bureautique - Alphabétisation - Formation de base et FLE - Assistant logistique en milieu hospitalier
13	Le Cid	Intégré	DéFI	Aide-soignante - Aide-ménagère sociale - Orientation professionnelle
14	Le Perron	Intégré	EFT	Restauration - Orientation vers l'HoReCa
15	La Calestienne	Associé	EFT	Restauration - Eco-cantonnier - Eco-construction - Nettoyage - Orientation professionnelle
16	La Charlemagn'rie	Associé	DéFI	Formation de base/Remise à niveau - Formation de base en HoReCa - Bureautique - Accompagnement d'enfants

17	La Passerelle	Associé	EFT	Auxiliaire de l'enfance, encadrement et accueil d'enfants
18	Mode d'emploi	Associé	DéFI	Orientation professionnelle - Orientation et formation de base généraliste - Orientation et formation de base spécialisée
19	Parfums du Monde	Associé	EFT	Restauration

BRUXELLES				
20	ARPAIJE	Associé	AFT	Restauration
21	CEFAID	Intégré	OISP	Bureautique - Accueil et Tourisme - Webdesign - Gestionnaire PC & réseaux
22	CF2m	Intégré	OISP	Aide-comptable - Animation multimédia - Webdesign - Développement Web - Gestionnaire PC & réseaux <u>Economie sociale</u> : Communication digitale - Recyclage et réemploi de matériel informatique
23	COFTEN	Intégré	OISP	Gestionnaire PC & réseaux - Aide-comptable - Bureautique
24	La Chôm'hier	Intégré	OISP	Alphabétisation - Remise à niveau <u>Economie sociale</u> : Restauration

3. LES STAGIAIRES

Les informations ci-après intègrent les données de l'ensemble des centres AID, qu'ils soient intégrés ou associés.

De façon synthétique, notre action en 2023 a concerné 2.084 personnes. En 2022, nous en avons accueilli 1.749, en 2021, 1.626 et en 2020, 1.647. Cela reste toujours moins élevé qu'en 2019 (2.187 personnes), mais on est proche du volume de stagiaires de l'époque pré-COVID.

Le nombre d'heures prestées en 2023 s'élève à 953.542 h. Il est en progression par rapport aux années 2022 (799.115 h), 2021 (732.471 h) et 2020 (639.440 h).

Si on met en perspective le nombre d'heures prestées en 2023 avec les 969.427 heures que les centres avaient pu réaliser en 2019, un retour à la normale semble se confirmer.

Au moment de faire le bilan de l'année 2023, qu'on peut toujours qualifier de compliquée pour les centres, certains impacts de la pandémie de Covid-19 persistent bel et bien.

En ce début d'année 2024, une embellie semble se préciser pour l'organisation de nos formations.

En annexe, différents graphiques détaillent l'analyse du public par sexe, suivant le niveau de qualification (dernier diplôme obtenu), l'âge, le statut administratif à l'entrée en formation et les résultats d'insertion par rapport à l'objectif professionnel (emploi ou formation).

4. L'AID COORDINATION ET LE CAHIER DES CHARGES

L'AID Coordination est l'outil commun pour animer le réseau et prester des services collectivement et individuellement pour l'ensemble de [ses membres](#). Elle décline ses actions en 5 axes majeurs :

4.1 LA REPRÉSENTATION

A travers les relations partenariales ([Interfédé](#), [Febisp](#), [Fesefa](#)...) et les relations au politique, l'AID Coordination assure la représentation, la défense et la promotion des intérêts de tous les centres de formation du réseau AID.

L'AID Coordination veille à ce que les centres du réseau AID aient une bonne maîtrise des tenants et aboutissants des débats et soient donc impliqués dans la discussion, en particulier en amont des décisions. Cela rend indispensable une politique interne volontariste d'information et de communication. L'Inter-AID est le lieu de régulation de ces débats, tandis que le Bureau ou le CA de l'AID Coordination sont les lieux formels de prise de décision. Ces différentes instances se réunissent à un rythme mensuel afin de garantir une communication optimale et baliser l'exercice des différents mandats.

4.1.1 Les points marquants

- La représentation et la défense du secteur de l'ISP dans le cadre de la réforme de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, de la révision du décret PMTIC, du renouvellement d'agrément CISP, de la nouvelle programmation FSE mais aussi dans le cadre des relations entre les acteurs et les institutions publiques dont singulièrement le FOREM.
- A Bruxelles, la représentation et la défense des intérêts du secteur par la Febisp, et par Daniel Fastenakel pour l'AID, dans le cadre, notamment, de la nouvelle programmation FSE et les modalités financières y afférant (voir ci-après en rubrique "4.1.2 Mandats externes pour compte de tous").
- La concertation avec les acteurs et partenaires, les négociations avec les interlocuteurs politiques, entre autres sur les dossiers liés aux accords du Non-Marchand 2022 et 2023.
- La représentation et la défense du secteur de l'ISP face à la crise sanitaire afin de préserver l'emploi, les finances des centres, leur capacité d'accueillir, d'accompagner et de former les personnes.
- Une présence plus importante au sein du réseau européen CEC (Comité Européen de Coordination) avec un enjeu autour du départ, en 2024, de son coordinateur.

- Une présence accrue et systématique depuis septembre 2022, à l'Assemblée Générale de ConcertES, organisation de concertation et de représentation des acteurs de l'économie sociale. Le secteur de l'Économie Sociale bénéficie, dans le cadre du Plan de Relance Wallon de moyens importants pour se développer, notamment via de vastes campagnes de communication. Les enjeux qui y sont liés se multiplient et il convient d'y prendre part pour défendre les intérêts des membres AID.

4.1.2 Les mandats externes "pour le compte de tous"

- **Les instances de l'Interfédération des CISP** (Bureau, CA et AG). Elles réunissent l'ensemble des représentants de chacune des cinq fédérations CISP actives en Wallonie et organisent la concertation et la représentation du secteur. C'est par ailleurs via l'Interfédé que sont organisées les rencontres de concertation avec les partenaires du secteur : FOREM, MIRE, SAACE... auxquelles participent les représentants des fédérations. A noter qu'en 2023, l'AID Coordination assume la présidence de l'Interfédé ainsi que des mandats spécifiques liés à la réforme du Forem, au Plan de relance Wallon pour les volets fluidification/renforcement des parcours et développement de l'offre de formation dans le cadre des alliances climat environnement rénovation.
- **Le GT politique (et GT juristes) de l'Interfédé** instruit les dossiers à caractère politique en marge des instances de l'Interfédé. En 2023, c'est la rédaction du memorandum de l'Interfédé qui a concentré une grande partie des énergies et la défense de celui-ci lors de rencontres bilatérales avec l'ensemble des partis politiques représentés au parlement wallon.
- **L'assemblée générale de la FEBISP** : La concertation au sein du secteur de l'ISP bruxellois et la représentation de celui-ci sont déléguées à la FEBISP. Les AID y sont représentées directement par les centres au sein de l'assemblée générale et du conseil d'administration. En 2023, le travail commencé l'année précédente autour des enjeux institutionnels majeurs pour le secteur (nouvelle programmation FSE, nécessité de revoir les modalités de financement du secteur, révision des textes régissant l'ISP bruxellois) s'est poursuivi et s'est renforcé notamment en suivant de manière soutenue les problématiques identifiées à la suite de la mise en place de la nouvelle programmation FSE. Ce sont ainsi Maroussia Del Marmol, directrice du CF2M et Daniel Fastenakel, vice-président de l'AID Coordination, qui exercent les mandats d'administrateurs.
- **Les instances de concertation sociale** : L'AID Coordination exerce la représentation patronale des centres du réseau au sein des instances. A la FESEFA, pour ce qui est des enjeux sectoriels de l'ISP bruxellois et wallon, au sein du CE et CPPT de l'Association d'employeurs MOC pour ce qui est du niveau "entreprise". Deux dossiers particuliers sont sur la table de ces différentes instances : les Accords du secteur Non-Marchand, d'une part, et la

question du télétravail, d'autre part. En 2023, à l'initiative de AID, a été réactivée la chambre ISP de la FESEFA afin de mettre en chantier un travail collectif relatif à la révision du cadre du FSE souhaitée par les employeurs du secteur socioculturel.

- **L'Organe d'Administration pédagogique et le GT pédagogique de l'Interfédé** réunissent les fédérations autour de la mission de formation continuée des travailleurs du secteur et des enjeux pédagogiques de l'accompagnement des stagiaires. En 2023, ces deux lieux se sont notamment consacrés à la formation continue des travailleurs, à l'orientation dans le cadre du dispositif d'orientation tout au long de la vie (OTLAV) et aux liens avec FormaForm. A noter un projet spécifique pour lequel AID s'est particulièrement investi : l'organisation, en partenariat avec le Cluster EcoConstruction et l'Interfédération, d'un programme de formation continue sur mesure à destination de tous les formateurs métiers concernés du secteur sur la thématique de l'éco-construction/rénovation.
- **Le Comité de rédaction de L'Essor**, la revue du secteur publiée trimestriellement par l'Interfédé à destination du secteur et de ses partenaires. Au sein du Comité, les membres des fédérations développent chaque numéro de la revue grâce à leurs propres articles, ou des contributions internes ou externes au secteur, selon les sujets abordés. En 2023, le Comité de rédaction a publié [quatre numéros](#) : la précarité des publics, la problématique liée du recrutement de stagiaires, le traditionnel programme de formation ainsi que le Mémoire politique sectoriel 2024-2029.
- **Le GT communication de l'Interfédé** réunit les responsables communication des fédérations pour soutenir la construction d'une identité commune et d'une communication sectorielle. Il intervient notamment dans l'organisation d'évènements et l'élaboration d'outils et d'actions de communication sectorielle. En 2023, la communication de l'Interfédé a évolué sur de nombreux points, avec deux campagnes majeures – « Forme-toi à ta sauce ! » et « CISP en Action » –, le développement de nouveaux outils sectoriels de long terme – le site cisp.be et les nouveaux outils promotionnels –, ainsi qu'une présence accrue, que ce soit sur le terrain ou sur les réseaux.
- **Le GT Analyse & Etudes de l'Interfédé** établit des rapports et des analyses en lien avec le secteur afin d'en retirer des recommandations stratégiques. L'approche se veut autant générale (en offrant un aperçu global du secteur, de ses filières et de ses heures de formation, ainsi que du profil et du parcours du public) que plus singulière (après le volet recrutement des stagiaires, c'est leur maintien en formation qui a fait cette année l'objet d'une étude qualitative afin de dégager des pistes de réflexions et d'actions) ou en lien avec l'actualité (un travail synthétique a été mené au départ des revendications de terrain afin

de constituer un mémorandum du secteur de l'ISP wallon dans la perspective de l'année électorale 2024).

- **Le Plan de relance wallon¹** : sur base du rapport final [PARS](#), le Gouvernement wallon a inclus dans son Plan de Relance pour la Wallonie différentes activités dans le cadre d'un nouveau projet intitulé [Reconnaissance des acquis de formation en CISP](#). Ces travaux sont menés via l'Interfédéré et les fédérations CISP, en concertation avec le Cabinet de la Ministre Morreale et le SPW. Cette nouvelle opportunité permet de renforcer la démarche pour la reconnaissance des acquis des stagiaires en CISP et se décline en trois axes : le développement de la démarche référentielle, les parcours de renforcement des compétences des stagiaires (notamment via la validation des compétences) et l'élaboration d'un Label qualité au sein du secteur CISP.
- **GT emploi formation CRW CSC** : De nombreux dossiers de nature politique qui recouvrent le champ d'action de l'insertion socioprofessionnelle se trouvent au centre des thématiques traitées par la CSC. Pour améliorer notre compréhension mutuelle de ces dossiers et renforcer nos capacités d'action, depuis de nombreuses années les AID sont membres invités du GT Emploi-Formation du CRW de la CSC.
- **Assemblée Générale de ConcertES** : Ces dernières années, nous avons renforcé notre présence au sein de ConcertES, la plateforme de concertation des acteurs de l'économie sociale et qui en est le représentant officiel. Cela passe par un mandat à l'Assemblée Générale, qui se réunit plusieurs fois par an. En 2023, le travail au sein de l'AG a notamment permis d'aboutir à l'édition d'un mémorandum sectoriel, et de multiples actions de promotion et de sensibilisation à l'économie sociale et ses valeurs.
- **GT Communication ConcertES** : Le travail et les décisions en AG se sont également concrétisées à travers le GT Communication, avec le développement d'une série d'actions et d'évènements sectoriels, ainsi que deux campagnes de communication pour promouvoir le secteur – dont un annuaire des acteurs de l'économie sociale.

4.1.3 AID Expertise externe

- **Coanimation de la formation CISP Qesako de l'Interfédéré**, module de 2 jours permettant aux travailleurs du secteur de mieux le connaître. Le module explore l'histoire du secteur, ses enjeux, son décret, ses particularités pédagogiques... et la manière dont la question de lutte contre l'exclusion sociale et économique des publics le traverse.
- **Modularisation de la formation CISP Qesako** : dans l'objectif de permettre à un plus grand nombre de travailleurs de s'emparer des bases du secteur, et de

¹ Pour le détail des actions menées en 2023, rendez-vous au chapitre 4.4.1 : Plan de Relance pour la Wallonie : Projet Reconnaissance des acquis de formation en CISP.

donner aux équipes des supports de formation et d'animation, l'Interfédé a entrepris un travail de modularisation de la formation. Cela passe par un travail de développement de fiches et outils pédagogiques, qui seront mis à disposition des CISP autour du B.A-ba du secteur : réglementation, histoire, charte, approche pédagogique, publics, ...

- **Développement et animation d'un GT Prisons** : Certains opérateurs du secteur sont actifs en prison, via des actions de formation intra-muros. Au départ de leurs considérations, et face aux nombreux enjeux et freins rencontrés sur cette action, nous avons entrepris la mise en œuvre d'un GT Prisons pour compte de l'Interfédé. Ce GT, lancé en 2023, réunit les opérateurs actifs en prison, pour faire le point sur les besoins des membres des équipes intervenant en prison : revendications, formations...
- **Charge de cours à l'Institut Cardijn (HELHa)**, département Social, en BAC 3 : "Politiques d'Insertion Socioprofessionnelle". Partant d'un cadre d'étude ciblant différentes formes d'exclusion, l'approche invite les étudiant.e.s à rencontrer des acteurs-clés du secteur, à découvrir son public, le rapport tant à la notion de valeur 'travail' qu'aux politiques d'activation ou au concept des capabilités.

4.2 L'AIDE A LA GESTION

L'aide à la gestion se conçoit d'abord au départ des réalités et besoins de chaque centre. L'enjeu de ce processus qui renforce la connaissance spécifique de chaque structure est de pouvoir déterminer un socle commun pour faire collectivement et solidairement face aux défis qui déterminent la mise en œuvre et la continuité de chaque projet individuel. L'approche comprend donc une offre sur mesure mais aussi une mutualisation au sein du réseau afin d'inspirer, servir et enrichir les projets respectifs. L'AID Coordination délègue un-e permanent-e au support particulier et l'accompagnement de chaque centre, en complément de la mise à disposition partagée d'expertise tant administrative, comptable, que financière.

4.2.1 Les temps forts

- **GT « Administratifs et financiers »**

De la théorie aux (bonnes) pratiques...

Dans la continuité de deux précédentes Inter-AID consacrée à la préparation et aux présentations à assurer en Assemblée générale, les collègues en charge au sein du réseau de la confection du rapport de gestion de leurs entités respectives se sont retrouvés à l'automne 2023 afin de rappeler le cadre légal de l'exercice et de procéder au passage en revue d'interprétations qu'il est possible d'en retirer au départ d'exemples concrets (AID Coordination & CIEP WaPi), selon que l'accent soit posé davantage sur le fond ou sur la forme, mais au départ des mêmes données comptables.

En sus, le Code des sociétés et des associations ainsi que le Guide des dépenses éligibles (Région wallonne) obligent à redéfinir ses pratiques administratives et comptables (ainsi que ses équilibres financiers). Lors du groupe de travail les réunissant, les comptables ont ainsi pu bénéficier de l'illustration par étape de la démarche d'un centre AID ayant intégré l'analytique à sa comptabilité. Si franchir le pas constitue une première étape, accessible et souhaitable telle que l'a démontré Mode d'emploi, les collègues de centres ayant déjà adopté l'approche ont pu enrichir les débats plus en avant quant aux options techniques et autres perspectives possibles.

Enfin, un rappel et une actualisation en matière de marché public a mis en lumière l'intérêt de rester vigilant-e par rapport à des dispositions en constante évolution.

- **GT « Administratifs et financiers » bruxellois**

Le contexte à Bruxelles continue à répandre une légitime incertitude parmi les centres de formation « ISP » quant à la pérennité de leurs activités puisque le Gouvernement continue de privilégier le financement du FSE rendu arbitraire à une offre de moyens structurels de fonctionnement.

La mission de clôture de soldes de dossiers remontant plusieurs années en arrière telle que confiée à une firme privée d'audit aveugle et sourde face à la culture et aux pratiques et du secteur illustre la considération incongrue dont bénéficie le travail sur le terrain.

Le passage chaotique vers la programmation suivante basée sur un mode de calcul inadapté et reposant sur un corset administratif davantage resserré n'atténue pas l'insécurité pesant actuellement sur les équipes.

Les travaux inaboutis devant mener à un nouveau Décret n'apportant pas davantage de réconfort, un support a été spécifiquement mis en œuvre au niveau du réseau AID en concertation rapprochée avec la Direction des centres pour développer des outils de gestion ajustés à leur réalité.

Des initiatives ont aussi été prises afin de renforcer le travail de représentation et d'interpellation de l'organisme fédérant les acteurs (Febisp).

- **Recherche de financements alternatifs**

Le financement offert selon la logique propre à un Agrément ou un Appel à projet continue à questionner les marges de manœuvre dont disposent les centres souhaitant développer des initiatives innovantes ou parfois plus simplement garantir la poursuite de leurs activités.

Troisième étape dans la quête de sources alternatives, nous avons accueilli en Inter-AID la Fondation Roi Baudouin venue exposer les différentes initiatives qu'elle propose ainsi que les opportunités dont les centres AID peuvent se saisir à cet égard. Parce que l'interaction du moment est tout autant instructive (et plus conviviale) qu'un portail internet ou qu'une lettre d'infos.

Un moment supplémentaire programmé lors d'une matinale de l'Inter-AID a par ailleurs été l'occasion de recevoir un responsable du Fonds 4S invité à décliner les différentes actions qui soutiennent la formation des associations de notre secteur. Nous avons aussi eu le plaisir de découvrir les nouveautés liées à leur plan d'action 2023 - 2025.

- **Economie sociale**

« Recherche & développement » ou « Innovation façon 'ISP ' » peut transiter par la case d'économie sociale. Ainsi, deux témoignages partagés en Inter-AID de septembre 2023 (La Calestienne et Cortigroupe) sont venus rendre compte de la dynamique entrepreneuriale menée à l'origine par de petites structures qui ont finalement développé des projets d'une ampleur de plus en plus importante. Récit croisé et regards décalés sur la gestion de structures au service de la formation, l'expérience a pour objectif de mener un travail de réflexion au départ de situations individuelles pouvant mener à des pistes d'actions plus concrètes (ex : analyses de cas, visites sur le terrain, etc.).

4.2.2 Le suivi en continu selon une logique de réseau

Une série d'outils matérialisent le support offert aux centres dans le cadre du suivi de leurs missions.

- **Une base de données commune**

L'usage par une majorité de membres de la base commune de données GSAO permet aux centres de répondre aux injonctions administratives en matière de rapport annuel, en intégrant de manière la plus souple possible les diverses modalités d'encodage. Cet outil spécifique cherche à s'adapter à chaque situation de terrain.

L'AID Coordination se tient tout au long de l'année à la disposition des membres de son réseau pour toute question liée à l'usage de l'outil et une formation annuelle est proposée en janvier lors de la mise à niveau de l'outil. Elle remporte un franc succès. A noter qu'une évaluation a été réalisée en 2023 afin d'améliorer encore le mode de fonctionnement de la session organisée.

Par ailleurs, avec le renouvellement des personnels, une « session spéciale Découverte » a aussi été organisée en 2023.

- **Des assurances mutualisées**

La mutualisation du risque continue à rendre sa probabilité moins aléatoire, donc plus intéressante à gérer pour l'assureur, tout en permettant à chaque centre de bénéficier d'une couverture multirisque en contrepartie d'une prime individuelle moins élevée. Afin de garantir par ailleurs l'éligibilité de dépenses à devoir justifier en regard du Code des sociétés et associations, un marché public avait été lancé en 2020 et une centrale de marché ouverte dès 2021, permettant au passage de soigner la prévention au départ des enseignements tirés de cas particuliers.

2023 a été l'occasion pour l'AID Coordination de poursuivre ses efforts pour que le procédé soit le plus fluide possible pour les centres du réseau, de sorte que les utilisateurs puissent s'adapter aux modalités en place mais que l'outil soit également le plus adapté possible aux situations à couvrir.

Dans la perspective du potentiel renouvellement de ce portefeuille regroupant diverses polices requises afin de couvrir les activités des centres AID, un processus d'évaluation a été proposé afin de recueillir les avis étayés, de souligner les avantages à conserver et d'identifier les points à améliorer.

- **Une trésorerie commune**

Des flux arbitrés par l'AID Coordination afin d'équilibrer les écarts de trésorerie apparaissant durant une année au gré des financements, permet à chaque centre de bénéficier d'une garantie dans sa gestion quotidienne.

La gestion de la trésorerie fait l'objet d'un suivi constant afin de préserver les intérêts de chacun en toute transparence. D'autant que les phénomènes conjoints du renouvellement de la programmation FSE et des Agréments CISP ont généré leurs lots de tensions.

- **Un Fonds de solidarité**

Une logique assurantielle solidaire a été développée via une contribution volontaire alimentant un Fonds commun activable selon les circonstances, en réponse collective aux risques potentiels affectant chaque structure.

Le profil du personnel au sein du réseau AID ne plaide pas pour une diminution du risque en matière de bien-être. Une vigilance accrue s'impose dès lors pour préserver ce bel outil de solidarité.

4.2.3 Le suivi en continu et/ou selon une approche individualisée

Un support singulier selon des circonstances particulières ou des besoins spécifiques

Diriger un Centre de formation 'ISP' s'apparente rarement à emprunter un long fleuve tranquille, réunir les compétences utiles et nécessaires requiert parfois de parvenir à résoudre la quadrature du cercle.

L'AID Coordination peut constituer un précieux relai dès lors qu'il s'agira de maintenir le bateau à flot (et l'équipe à son bord) durant certaines transitions agitées ou périodes plus tumultueuses.

Les interventions peuvent alors se multiplier au gré des organes à reconstituer et de la gouvernance à devoir redéfinir (**Le Cid, La Calestienne**), du passage de témoin à opérer suite à un changement de direction (**La Chôm'Hier, Le Cid**), à un ré-agrément réservant des surprises inattendues (**AID Val de Senne, Escale**), d'un accompagnement renforcé afin de stabiliser la structure et son équipe en relançant, développant ou plus modestement en tentant de préserver ses activités (**Cefaid, A Idées Formation, Croc'Espace**)

En seconde ligne arrive alors l'initiation du personnel, notamment sur le volet d'aide à la gestion (**La Chôm'Hier, Le Cid, AID Hainaut-Centre**).

Enfin, des échanges ponctuels de services peuvent se poursuivre dans le cadre d'un ordre spécifique de mission (**La Trêve**).

En synergie avec d'autres services du MOC

A noter en matière de support et d'accompagnement au développement au sens large et dans une perspective de plus long terme : la création en concertation avec Syneco d'une coopérative du côté de Bastogne (**Habilux/La Trêve**) : les actes fondateurs ont ainsi été officiellement posés chez le Notaire en juillet et malgré le retournement conjoncturel, le financement a finalement été bouclé notamment via l'obtention d'un prêt bancaire en décembre.

4.3 L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

En fonction des questions abordées collectivement ou des enjeux relevés individuellement dans les centres, des réponses spécifiques et adaptées sont données aux centres membres du réseau des AID.

Cette mission d'aide au développement se met en œuvre par un accompagnement particulier des centres, en fonction de leurs envies et besoins de développement. Organisation du travail, développement des outils, amélioration de l'encadrement... l'accompagnement se fait toujours en articulation avec les réalités quotidiennes des équipes.

En 2023, les équipes continuent leur travail pour concrétiser et implémenter ces solutions :

- **Transition vers les nouveaux agréments CISP en Région Wallonne**
Les nouveaux agréments CISP ayant pris effet au 1^{er} janvier 2023, l'accompagnement des centres dans cette transition a mobilisé la Coordination cette année : suivi de l'aboutissement des demandes et de la bonne mise en route des arrêtés d'agrément, gestion des résultats d'agrément, suivis pour la mise en route des nouvelles filières, ...
- **Agréments DigiStart**
2023 a marqué la fin des PMTIC, avec la naissance du dispositif DigiStart via une réforme réglementaire dédiée. Qui dit nouvelle réglementation dit nouveaux agréments ; l'AID Coordination a donc été mobilisée doublement :
 - D'une part, dans le suivi de la réforme et des interpellations, en collaboration avec l'Interfédé, du cabinet de la Ministre Morreale à ce propos, notamment dans le cadre du processus de demande d'agrément – en amont, et surtout en aval, pour le bon suivi des demandes et de la répartition équitable des moyens disponibles vers les opérateurs.
 - D'autre part, dans l'accompagnement des centres souhaitant demander un agrément DigiStart. Les moyens alloués à ce dispositif ayant été augmentés, et les opérateurs ayant vivement été encouragés à y prendre part, l'AID Coordination a donc tâché d'accompagner tous les centres volontaires. Cela est notamment passé par la mise en place d'un GT Agrément, pour l'accompagnement collectif et le partage d'information, ainsi qu'un suivi individuel de chaque dossier d'agrément (informations, relectures...).
- **Intervisions des directions**
Après l'expérience menée il y a quelques années à Bruxelles, certains centres AID avaient exprimé l'envie de bénéficier d'un espace de discussion entre directions. Cette demande a donné lieu, en 2023, au lancement d'un accompagnement collectif, mené selon la méthodologie de l'inter/supervision, avec un intervenant externe. Ce dispositif permet aux directions volontaires de

se retrouver entre elles pour aborder une série de questions liées à leur fonction : management et gouvernance, sens et portée des actions, développement stratégique...

- **Accompagnement de Mode d'Emploi dans sa stratégie de développement de projets européens**

Par le passé, Mode d'Emploi a exprimé à plusieurs reprises son souhait d'entrer dans des projets européens. Si l'AID Coordination avait déjà pu livrer des informations à ce sujet par le passé, cela s'est notamment concrétisé cette année via :

- La mise en lien avec le projet ALADIN, sur lequel Mode d'Emploi a pris la place de l'AID Coordination en tant que partenaire du projet, dès son lancement. Ce projet, porté par un organisme de formation français, a pour objet les questions de dominations dans l'accompagnement de publics vulnérables. C'est donc en toute logique que Mode d'Emploi s'est inséré sur le projet.
- L'intégration en tant que partenaire associé au projet POP UP, un projet européen mené par l'AID Coordination et traitant des liens pouvant être développés entre le sport et l'insertion.

- **Accompagnement d'équipe auprès du centre Croc'Espace**

À la suite de changements importants vécus au sein de Croc'Espace en 2023, un accompagnement de l'équipe par l'AID Coordination a été commencé en 2022 et a trouvé sa conclusion en 2023 avec la rédaction d'un plan d'action commun. Ce plan d'action permettra d'articuler des perspectives temporelles différentes, entre les principes à long terme, les perspectives de développement à moyen terme et les priorités immédiates. Ce document se veut aussi un outil pratique qui pourra être revu à intervalles réguliers. L'entièreté de l'équipe a participé à la rédaction collective de ce résultat, qui fut présenté au CA lors d'une rencontre finale, point d'apothéose de ce travail commun où le projet du centre put être réaffirmé à nouveau.

- **Accompagnement ILI via Risome**

Lancé en 2018, RISOME est un réseau d'opérateurs d'accompagnement et de formation à destination de migrants, dont de nombreux acteurs ILI. Comme le secteur ILI, Risome se structure et se professionnalise progressivement. Une permanente est à pied d'œuvre depuis 2019. Une articulation opérationnelle est née entre RISOME et les AID, permettant de travailler sur les questions d'accompagnements des opérateurs, d'intégrer la dynamique institutionnelle nouvelle du secteur, mais aussi de travailler en complémentarité entre deux secteurs (intégration et insertion) relevant de la même Ministre en région wallonne. En 2023, ce travail de structuration interne d'une part s'est concrétisé dans la création de l'asbl Risome. Au niveau externe, le travail s'est

principalement centré sur la réforme de la législation entamée tardivement et sans aucune concertation par le Cabinet Morreale. Ces textes devraient passer devant le parlement d'ici la fin de la législature. Là aussi s'annonce un travail important de suivi, qui doit s'inscrire dans l'identification précise et concrète des besoins des publics et des acteurs du secteur.

- **L'accompagnement des centres dans le cadre des actions du Plan de Relance Wallon (PRW)**

En 2023, l'accompagnement des centres s'est poursuivi dans le cadre des Appels à Projets (AAP) *Renforcement des Parcours de Compétences et Accompagnement psychosocial*, en fonction des demandes spécifiques des centres AID impliqués dans les projets.

Fin 2023, un second appel à projet a été lancé pour « Renforcement des Parcours de Compétences ». Sur 49 candidatures, 41 ont été retenues. L'ensemble des candidatures des centres AID ont été retenue, à savoir :

- AID la Trêve : Assistant logistique en unités de soins et/ou service d'urgence
- Agora : Français langue étrangère métiers
- L'Escale : Peinture - parachèvement
- Mode d'Emploi : Auxiliaire de l'enfance
- Le CID : Orientation Professionnelle
- Le CID : Aide-ménagère sociale / Aide-familiale
- Croc'Espace : Hôtellerie et service de restauration

- **La formation continuée**

Au-delà de son implication au sein de la Commission Pédagogique et du GT Pédagogique de l'Interfédé et des divers groupes de travail internes, l'AID Coordination travaille aussi à la formation continue du réseau AID au travers de l'Inter-AID.

Cette réunion mensuelle réunit les directions et coordinations des centres, ainsi que leurs collaborateurs concernés par les thématiques débattues.

Ainsi, chaque mois, une thématique centrale est abordée, tantôt plutôt de l'ordre pédagogique, d'autre fois plus "technique" (gestion quotidienne, enjeux politiques, etc.). Ces thématiques sont sélectionnées de manière à être en lien avec les réalités et actualités des centres AID, et résultent de la réflexion de l'Equipe de l'AID Coordination à travers son plan d'action.

En 2023, les Inter-AID ont traité des thématiques suivantes :

Janvier 2023	<p>Journée d'étude AID / CIEP : « Services s-a/e-ns public, Vécus et gestion des processus de désaffiliation sur le terrain »</p> <p>Exceptionnellement, l'Inter-AID du 17 janvier 2023 a été consacrée à la Journée d'étude organisée conjointement par AID et CIEP : « Services s-a/e-ns public, Vécus et gestion des processus de désaffiliation sur le terrain », qui s'est tenue à Namur.</p>
Février 2023	<p>Suivi de la Journée d'étude AID/CIEP du 17 janvier</p> <p>Sur base des paroles des ateliers sur les vécus et gestion des processus de désaffiliation sur le terrain, nous avons partagé nos réflexions et examiné les points d'attention à retenir.</p> <p>Deux objectifs y étaient liés : d'une part, adapter le plan d'action de l'AID Coordination pour apporter des réponses concrètes aux questions et besoins relevés par les acteurs de terrain, et d'autre part, alimenter la position d'AID en vue de la construction du Mémoire ISP de l'Interfédé.</p> <p>Tour des centres autour des problématiques de recrutement des stagiaires et des stratégies d'installation des nouveaux agréments et des nouvelles filières</p>
Mars 2023	<p>Financements alternatifs</p> <p>Lors de cette troisième rencontre à propos des financements alternatifs, nous avons accueilli la Fondation Roi Baudouin qui nous a présenté ses différentes initiatives et précisé comment les centres AID peuvent se saisir de ces opportunités.</p> <p>Mise en application des mesures du Deal pour l'emploi</p> <p>En compagnie d'Aurore Di Giusto, Directrice des Ressources humaines au MOC, nous avons examiné les implications en matière de droit du travail et les obligations de l'employeur.</p> <p>Présentation du projet de supervision des directions AID</p>
Avril 2023	<p>Label Qualité en CISP : expérimentation de la démarche</p> <p>Géraldine Chadoir, Responsable de projets Qualité à l'Interfédé nous a accompagné dans la démarche consacrée au système d'assurance qualité en CISP. Nous avons dressé l'état des lieux de ce projet en cours développé dans le cadre du PRW : présentation du label en tant que tel et du système qualité qui l'entoure. Ce fut aussi l'occasion de faire le point sur les enjeux du Label qualité pour le secteur, tant pour les centres qui</p>

	<p>entreront dans le dispositif que ceux qui n'y participeront pas, et d'aborder la méthodologie de testing.</p>
Mai 2023	<p>La formation et ses modalités de financement</p> <p>Julien Mouton, responsable du Fonds 4S nous a présenté les différentes actions du Fonds qui soutient la formation dans les associations de notre secteur. Il nous a permis de découvrir toutes les nouveautés liées à leur plan d'action 2023 – 2025.</p>
Juin 2023	<p>Accompagnement orienté coaching et solutions des demandeurs d'emploi wallons</p> <p>Grégory Leclercq, dans le cadre de son mandat pour compte de l'AID auprès de l'Interfédé, nous a présenté en détail les avancées du partenariat avec le Forem dans le contexte du nouveau plan d'accompagnement orienté coaching et solutions.</p> <p>Présentation du texte du Congrès MOC du 9 septembre 2023, avec Julien Gras</p>
Septembre 2023	<p>Lancement de la Journée d'échanges de pratiques du 17 septembre 2024 #40ansAID</p> <p>L'Inter-AID a permis de lancer la démarche et de préparer la construction de la Journée d'échanges de pratiques du 17 septembre 2024#40ansAID, en proposant des pistes d'expérimentations autour des techniques professionnelles, de la socio-pédagogie et de la communication.</p> <p>Evaluation du marché des assurances</p> <p>Tour de rentrée dans les centres AID</p>
Octobre 2023	<p>Développement des initiatives d'économie sociale et d'insertion.</p> <p>Pour raconter la dynamique entrepreneuriale à l'origine de petites structures d'économie sociale qui ont pris une ampleur importante, c'est Michel Thomas (La Calestienne) avec Hervé Samyn (Cortil G) qui ont assuré le récit croisé des témoignages.</p> <p>Point de suivi sur la Journée d'échanges de pratiques du 17-09-2024</p>

<p>Novembre 2023</p>	<p>La Convention de collaboration Forem</p> <p>Louise Nikolic de l'Interfédéré et Grégory Leclercq nous ont présenté les avancées du volet partenarial avec le Forem : les modalités de collaboration, de coopération et de communication autour de l'offre de formation.</p> <p>Memorandum Interfédéré 2024-2029</p> <p>Dans le cadre des grands enjeux pour « une politique d'insertion sociale et professionnelle durable et de qualité », et toujours avec Louise Nikolic qui nous a déjà fait découvrir les premiers retours des contacts politiques et les outils de stratégie concrète de lobbying réalisés.</p> <p>Point de suivi sur la Journée d'échanges de pratiques du 17-09-2024</p>
<p>Décembre 2023</p>	<p>Orientation</p> <p>Corinne Timmermans, responsable des projets pédagogiques à l'Interfédéré nous a présenté l'état des travaux menés autour de l'Orientation dans notre secteur, et entre autres : l'outilthèque et les ressources pratiques mises à disposition, les réalisations du GEP Orientation, les collaborations avec Formaform, etc.</p> <p>Présentation du site CISP.be</p> <p>Point de suivi sur la Journée d'échanges de pratiques du 17-09-2024</p>

4.4 LA RÉFLEXION ET L'ANIMATION PÉDAGOGIQUE

Notre mission de réflexion et d'animation pédagogique s'articule autour des valeurs du réseau AID qui prônent le développement d'initiatives génératrices d'égalité pour lutter contre l'exclusion socioprofessionnelle. Cette mission soutient le travail des responsables et des équipes (pédagogiques et psychosociales) dans la mise en œuvre d'activités individuelles et collectives d'émancipation des stagiaires.

L'AID Coordination défend les spécificités du secteur de la formation socioprofessionnelle afin qu'elles soient reconnues dans la mise en place des systèmes belges et européens de reconnaissance des acquis d'apprentissage tout au long de la vie. L'année 2023 n'a pas dérogé à cet adage, et elle a poursuivi le travail de réflexion et de développement de projet tant méthodologiques que pédagogiques, au travers du Plan de Relance pour la Wallonie et autres projets européens Erasmus + afin de permettre à nos stagiaires de valoriser leurs acquis d'apprentissage à la fois auprès de nos partenaires en EFP et auprès de futurs employeurs.

Un autre aspect central dans nos réflexions en réseau AID porte sur le travail de développement des activités émancipatrices individuelles et collectives de nos publics par le biais de la formation continuée des travailleurs mais aussi par des projets spécifiques s'appuyant sur les principes de l'éducation permanente.

En 2023, nous avons continué à mener différents projets européens et nationaux pour appuyer et enrichir nos actions. Vous trouverez leur description ci-dessous. Ils portent sur les thématiques de la **reconnaissance des acquis**, de **l'approche par compétences**, du développement d'outils pédagogiques spécifiques aux EFT et de **l'émancipation**.

4.4.1 Plan de Relance pour la Wallonie : Vers la reconnaissance des acquis de formation en CISP

Les actions entreprises dans le cadre du Plan de Relance s'organisent via plusieurs « fiches projet » :

- **Renforcer la démarche référentielle – Fiche 18 :**

À la suite de l'analyse des besoins spécifiques des CISP en matière d'utilisation et de développement de la démarche réalisée en 2022, deux nouveaux groupes de travail ont été programmés en 2023. Le premier sur le métier d'Agent d'accueil et le second sur le métier de Commis de cuisine. Le choix s'est porté sur ces deux métiers sur base de la future programmation des COPROFOR du SFMQ et des offres de formation présentes au sein des CISP.

Malheureusement, faute de participants, le GT Commis de cuisine a dû être reporté en 2024 mais le travail sur l'Agent d'accueil a bien été finalisé. Ce travail pourra servir de support aux travailleurs CISP qui se rendront au COPROFOR sur ces métiers.

Des premiers contacts ont été pris fin de 2022 avec le SFMQ afin de travailler sur la méthodologie de production des Profils dans l'objectif de développer des supports et un accompagnement spécifique aux travailleurs du secteur dans le cadre de leur participation au COPROFOR, organe produisant les Profils de formation.

Fin 2023 un premier draft du futur Guide d'accompagnement à la COPROFOR a été produit et il sera finalisé en 2024. Ce guide sera complété par un support « didactique » pour être le plus accessible aux travailleurs du secteur CISP. Ce support ainsi que le Guide sera en accès libre sur la nouvelle plateforme LMS en cours de développement au sein de l'Interfédé. Cette plateforme a pour objectif de donner accès à des supports pédagogiques mais également des formations pour l'ensemble du secteur.

- **Renforcer la validation des compétences aux premiers niveaux de qualification – Fiche 19 :**

La collaboration entre l'Interfédération et le Consortium de Validation des Compétences existe déjà depuis de nombreuses années et se renforce encore aux travers des nouveaux objectifs en lien avec le Plan de Relance. L'Interfédé a élaboré un plan d'actions afin de mettre en œuvre des activités qui concourent à soutenir et accompagner les CISP vers le dispositif de validation des compétences. Différents chantiers ont continué à être développés et des nouveaux ont vu le jour en 2023 en collaboration avec les équipes du Consortium tels que :

- Une Newsletter spéciale « Validation des compétences » publiée en juin 2023 en ayant le but de communiquer et diffuser des informations liées au dispositif, de relayer les actualités ainsi que partager, valoriser des bonnes pratiques et des outils en validation des compétences.
- Des concertations régulières (Comités de Pilotage) avec le Consortium de Validation des compétences pour assurer le suivi des activités liées aux fiches du Plan de Relance (fiche 19 pour la validation des compétences) ;
- Un suivi coordonné et collaboratif des Appel à Projets (AAP) « Parcours de renforcement des compétences » avec les chargées de projets des fédérations du secteur, engagées dans le cadre du PRW et les chargés de missions du Consortium de validation des compétences.
- L'organisation d'une Matinale « Validation des compétences » organisée en collaboration avec le Consortium de validation des compétences qui a eu lieu le 27 janvier 2023 au CINEX. Cette dernière a permis d'identifier les thématiques de futurs Groupes d'échanges de pratiques (GEP) en 2023.
- L'organisation de nouveaux GEP, qui perdureront en 2024, ayant pour objectif de développer une mallette pédagogique rassemblant des supports et outils afin de mieux accompagner les CISP et leurs stagiaires vers le dispositif de validation des compétences.

- Continuer à assurer une articulation institutionnelle entre le secteur ISP wallon, bruxellois et le CDVC. Ces rencontres sont organisées entre le Consortium, la FeBISP et l'Interfédé afin de partager les préoccupations du secteur et de contribuer à l'amélioration du dispositif. L'objectif pointé en 2022 de participer de façon active à la Commission d'Agrément du CDVC et y être invité de façon permanente tant pour l'Interfédération que pour la Febisp a bien été atteint en 2023.

- **Elaborer un Label qualité pertinent au sein du secteur CISP – Fiche 20 :**

Dans ses recommandations, l'OCDE a encouragé la création d'un label pour la promotion et l'amélioration continue de la qualité et le renforcement de la confiance entre opérateurs. Le PRW a délégué la mission de la création de ce label au secteur et l'Interfédération est chargée de coordonner les travaux jusqu'en 2024.

En 2022, en collaboration avec les différentes fédérations, nous avons organisé des groupes de travail afin de coconstruire un cadre de référence et un cadre qualité commun et partagé en CISP.

Pour rappel, au terme du projet, minimum trois livrables seront finalisés suite aux expérimentations (organisées en 2023 et 2024) permettant la labellisation d'une filière de formation :

- Le cadre de référence du Label CISP qui définira les contours et les valeurs défendues par le label ;
- Le cadre qualité CISP qui reprendra les différents critères et indicateurs à rencontrer en fonction des objectifs spécifiques de chaque CISP selon leur leur(s) mission(s) (concept modulaire) ;
- Le guide à la labellisation qui présentera les procédures à réaliser afin de se faire labelliser.

En 2023, 38 candidatures ont été déposées par les CISP désirant s'inscrire dans l'expérimentation du Concept test du Label CISP. 26 candidatures ont été retenues dont 5 sur les 6 centres AID ayant candidatés (Alter'Form, A Idées Formation, AID Val de Senne, Mode d'Emploi, Agora).

- **Investir dans les infrastructures et les équipements de formation – Fiche 29F :**

En 2023, un tout nouveau projet innovant est financé dans le cadre du Plan de relance wallon. Ce projet intitulé « IBIS » pour « Isolant Bio-sourcé wallon en Insertion Socio-professionnelle est une initiative conjointe du Cluster Eco-Construction, de l'Interfédé des CISP, de La Calestienne, du Trusquin et de FormaForm. Ciblant spécifiquement les centres d'insertion socio-professionnelle (CISP) œuvrant dans la filière construction/bâtiment, ce programme novateur vise notamment à assurer la montée en compétence des formateurs et coordinateurs de chantiers et des équipes CISP dans la connaissance, la maîtrise, la mise en œuvre et l'utilisation d'isolants naturels

wallons. De plus, ce projet s'inscrit dans la volonté de soutenir le développement des compétences des demandeurs d'emploi sur la connaissance et la maîtrise de l'isolation.

Les actions s'organisent comme suit :

- Formation à l'éco-rénovation (3 jours) : Les participants bénéficieront d'une formation spécialisée axée sur les principes de l'éco-rénovation, un domaine en constante évolution dans le secteur de la construction.
- Recension et développement de ressources pédagogiques : Le projet comprend tout un travail autour de différents outils et ressources pédagogiques tels que des « vidéos tutoriels », la mallette de l'isolation ou encore une réflexion et la co-construction de référentiels.
- Chantiers Pédagogiques : L'apprentissage pratique sera mis en avant grâce à des chantiers pédagogiques directement au sein des CISP, offrant aux stagiaires et aux formateurs l'occasion de mettre en pratique leurs connaissances nouvellement acquises. Pour cela, jusqu'à 15 000 € de bourse seront alloués pour soutenir financièrement la réalisation des chantiers pédagogiques.

Les AID qui participent au projet IBIS sont :

- Alter Form
- AID Hainaut Centre
- AID Val de Senne
- La Calestienne

4.4.2 Projets européens

Afin de renforcer les différents travaux engagés depuis plus de 20 ans au sein du réseau AID, cinq projets ont été développés en parallèle en 2023 :

- **RAFT – Reconnaissance des acquis en formation par le travail**

Lancé en novembre 2020 et clôturé en octobre 2023, le projet Erasmus + RAFT, dont l'AID Coordination est à l'initiative et co-porteur avec l'AGFE, a pour objectif de construire des dispositifs d'évaluation qui pourront soutenir la formalisation de l'évaluation des compétences en situation de formation par le travail en vue d'une reconnaissance desdites compétences, tout en préservant le contexte général non-formel de la formation.

Ce projet fait suite aux travaux et constats réalisés dans le cadre du projet NT4S et rassemble 7 partenaires issus de 5 pays européens (Belgique, France, Italie, Slovénie et Autriche).

Les partenaires ont mis, pendant plus de deux ans, leurs expériences et leurs expertises à contribution afin d'élaborer et de tester auprès de professionnels et de leurs stagiaires, les outils et méthodologies développés dans RAFT :

- Référentiels d'évaluation des compétences transversales dans les secteurs de l'horticulture et de la restauration.
- Guide sur les méthodes d'évaluation des acquis en formation par le travail.
- Un document stratégique pour la reconnaissance des acquis de formation informels/non formels des publics peu qualifiés viendra consolider l'initiative RAFT en définissant une stratégie de mise en œuvre destinée aux politiques, décideurs locaux et acteurs sectoriels.
- En complément, une plateforme web permettant la délivrance d'Open Badges liés aux compétences transversales ciblées dans les référentiels RAFT.

Toutes les informations sur le projet sur notre site dans la rubrique "Nos projets": [Reconnaissance et validation des acquis](#), sur le site du projet : <http://www.raft-project.eu/> et sur sa page Facebook : <https://facebook.com/raft.project>

- **ACTION – Accompagner et former les travailleurs en insertion**

ACTION est un projet européen ERASMUS+ mené par l'AID Coordination. Il vise la formalisation de l'accompagnement des travailleurs en insertion accueillis au sein de nos structures d'insertion et de formation par le travail.

Ce projet vient répondre aux besoins exprimés, notamment par certains centres AID, en matière d'accompagnement des publics en insertion au sein de nos structures. Il ne s'agit pas ici d'un projet centré sur les stagiaires, mais bien sur les travailleurs issus eux-mêmes de parcours et dispositifs d'insertion (article 60, SINE, publics-cibles en ESMI...).

Le projet rassemble 6 partenaires, issus de 3 pays européens (Belgique, France, Italie), dont Le Perron de l'Ilon. Il a pris cours en février 2022, pour se clôturer en janvier 2025. Ensemble, les partenaires visent le développement de quatre productions :

- Profil de l'accompagnateur d'insertion
- Guide méthodologique du parcours d'insertion
- Programme Individualisé de Formation, un outil spécifique dédié au suivi des compétences et besoins en formation des publics-cibles
- Boîte à outils pour le job coaching vers l'emploi durable

Toutes les informations sur le projet sur notre site dans la rubrique "Nos projets" : [Vers l'emploi](#) ou sur le [site du projet](#). Vous pouvez aussi suivre toute son actualité sur sa [page Facebook](#).

- **NEXT STEP 4 SFC – Un pas plus loin en matière de savoir-faire comportementaux**

Les opérateurs de l'accompagnement des demandeurs d'emploi font, depuis des années, le constat que l'acquisition des savoir-faire comportementaux (SFC) ou compétences non techniques est essentielle pour une insertion réussie. Les SFC représentent un défi particulier, en ce que leur acquisition requiert de penser l'approche pédagogique de manière transversale et dans une didactique non traditionnelle. Divers projets ont produit des outils pédagogiques de qualité, travaillé à la sensibilisation des acteurs de l'insertion, ou à la reconnaissance de ces SFC. Cependant, aucun n'a proposé de dispositif ensemblier.

Le projet Next-Step 4 SFC vient en continuation des projets passés "Step 4 SFC" et "OPC SFC". Lancé en 2022, il propose de développer un espace où la problématique des SFC pourrait être traitée de manière transversale et multi-opérateurs en s'inspirant de la méthodologie des Fab Lab: le "**SFC Lab**". En parallèle de ce dispositif, il développera des outils de formation pour l'accompagner et renforcera la logique de reconnaissance des SFC via le système des Open Badges.

Le partenariat du projet regroupe, aux côtés des AID, les deux opérateurs publics de la formation des chercheurs d'emplois : Le Forem et Bruxelles Formation. Ceci promet une implémentation forte des résultats du projet à l'échelle de la Belgique francophone. L'AID participe en particulier à la définition du résultat central du projet, le SFC Lab, en y apportant la vision de l'ISP. L'AID est aussi chargée de coordonner la communication du projet.

Next Step 4 SFC a débuté en février 2022 et s'achèvera en septembre 2024. L'année 2023 a permis de faire un premier test du SFC Lab, et de voir les outils pédagogiques dans leur première mouture.

La question de l'approche pédagogique spécifique demandée par les SFC a permis d'identifier les valeurs et principes fondamentaux, partagés par les partenaires du projet. La construction de communautés pratiques est aussi au centre des réflexions, de même que la question de la mise à disposition de façon raisonnée des outils pédagogiques multiples liés aux SFC. 2024 verra la fin du projet et la mise en place des premiers SFC labs, ainsi que la construction d'une offre d'outils pédagogiques bien structurée.

Toutes les informations sur le projet sont sur notre site dans la rubrique "Nos projets" : "[Approche par compétences](#)" ou sur le [site du projet](#). Vous pouvez aussi suivre toute son actualité sur sa [page Facebook](#).

- **GAP : Against the gap between training and labour world**

Traduction : Contre le fossé entre la formation et le monde du travail

Après leur parcours de formation, les stagiaires expérimentent un décalage entre leur apprentissage, les perspectives qu'ils en dégagent, et les conditions d'accès à un poste de travail garantissant leur insertion socio-professionnelle. C'est particulièrement le cas des adultes vulnérables ou précarisés.

L'articulation entre les méthodes pédagogiques développées pendant la formation et l'insertion dans l'emploi se révèlent de plus en plus difficile et interroge sur ce chaînon manquant, car les bienfaits du processus de formation tendent à disparaître si la mise à l'emploi n'en découle pas assez rapidement.

En complément du contenu plus technique de la formation, des synergies doivent être élaborées le plus tôt possible afin de préparer l'arrivée et l'insertion dans le monde du travail. Au menu : apprentissages et mobilisation de compétences transversales (assiduité, esprit d'initiative, etc.), préparation à la recherche d'emploi et levée de freins sociaux (mobilité, logement, garde d'enfants), identification de besoins réels en termes de recrutement, suivi post-formation, etc.

Le projet ambitionne de développer les lignes méthodologiques directrices ainsi que des outils concrets articulés autour de cette méthodologie que pourront mobiliser les centres de formation et leur personnel en charge de cet accompagnement spécifique. Une plateforme multi-dispositifs sera mise en place à cet effet.

Toutes les informations sur le projet sont sur notre site dans la rubrique "Nos projets" : "[vers l'emploi](#)". Vous pouvez suivre toute son actualité sur sa [page Facebook](#).

- **POP-UP - Sport for empowerment and for hoping-up your personal and professional pathway**

L'AID Coordination se positionne en tant que coordinateur d'un autre projet novateur soutenu par la Commission Européenne dans le cadre de son programme Erasmus Sport. L'initiative, s'étalant sur 30 mois à partir de décembre 2023, ambitionne de renforcer les parcours de formation et d'insertion des adultes faiblement qualifiés, en mettant un accent particulier sur les publics féminins.

Pour cela, le projet aspire à développer des activités de formation innovantes centrées sur l'activité physique et le sport. Ces activités visent à promouvoir la santé, le bien-être et à favoriser l'émancipation des individus, tout en cultivant des compétences directement applicables sur le marché du travail.

L'accessibilité et l'inclusion sont au cœur de ces initiatives, offrant des opportunités personnelles et professionnelles aux participants.

Il se décline en trois axes majeurs de travail :

- Tout d'abord, une recherche-action dont l'objectif est d'explorer les dispositifs et les leviers pour rapprocher le sport des publics précarisés : « Comment et pourquoi développer des activités physiques dans les parcours de formation-insertion ? »
- Ensuite, via le développement d'outils et de ressources pédagogiques regroupant des activités faisant le lien entre la pratique sportive et le développement socioprofessionnel des publics-cibles et plus précisément :
 - o Un outil de positionnement Sport & Santé pour soutenir l'évolution positive des pratiques individuelles ;
 - o Un outil d'identification et d'observation des compétences transversales et habiletés sportives utiles dans l'emploi, la formation et le parcours personnel des bénéficiaires.
- Enfin, un guide pratique sera construit avec la mise en place de « fiches sport » destinées aux professionnels de l'éducation et de la formation afin de soutenir les pratiques des professionnels du sport et de la formation (formateurs, animateurs, accompagnants, coach), pour développer et mettre en œuvre des activités sportives variées, inclusives, adaptées à leur besoin, à leur dispositif, à leur contrainte et aux publics.

Ces projets ont été financés avec le soutien de la Commission européenne. La présente communication n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.

4.5 L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION

Parmi ses missions, l'AID Coordination a la charge d'organiser et de faciliter les flux d'informations, que ce soit à destination des centres AID pour qu'ils accèdent à une information actualisée, synthétique et pertinente, ou à destination d'acteurs externes, en soutenant la communication interne et externe du réseau et de ses membres.

4.5.1 Chiffres-clés

Voici quelques chiffres-clés pour rendre compte de la fréquentation de nos deux principaux supports de communication externe :



4.5.2 Les points forts

- Continuité et régularité des deux **supports de communication** :
 - **L'AID En Bref**, est une publication exclusivement à vocation interne, qui présente des informations courtes, ancrées dans l'actualité, venant en échos de l'Inter-AID. En principe, chaque Inter-AID est suivie d'un AID En Bref, envoyé par mail et publié sur l'[Intranet AID](#) (Exclusivement accessible aux membres). En 2023, onze numéros sont parus.
 - **L'AID News** est la newsletter trimestrielle du réseau. Elle est destinée à faire écho, de manière large, à la vie du réseau AID. Elle s'articule principalement autour d'informations "mouvement", "secteur de l'ISP", "membres du réseau AID", "La Coordination" et "Projets européens". Elle poursuit un objectif de communication interne au réseau sur les activités et projets des uns et des autres, mais surtout un objectif de visibilité externe de ces projets auprès des partenaires et du réseau au sens large. En 2023, trois [AID News](#) sont

parues : en avril ([AID News n°17](#)), en juin ([AID News n°18](#)) et en octobre ([AID News n°19](#)). Les contenus ont continué d'être revus pour s'adapter davantage à la réalité de l'actualité et des préoccupations.

- Continuité de la communication via **les réseaux sociaux**. Entamé en 2018, le travail d'animation de la page **Facebook** se poursuit (voir l'infographie "chiffres-clés" ci-dessus). Il passe par des publications systématiques et régulières (environ 90 publications en 2023), la veille informationnelle sur les pages des centres et des partenaires proches, sur les actualités du secteur de l'insertion socioprofessionnelle, sur l'économie sociale et solidaire mais aussi le renvoi ou la complémentarité entre les supports de communication AID et un travail régulier de reporting et d'analyse de l'impact des publications. Le nombre d'abonnés à notre page continue d'augmenter, ce qui démontre un développement continu de ce canal de communication.
- En 2023, nous avons également élargi notre présence en ligne en relançant la page **LinkedIn**, qui existait déjà. Ce canal vise à toucher un public plus professionnel et à renforcer nos liens avec les acteurs du secteur, les partenaires institutionnels et les entreprises.
- **La dissémination des projets européens** occupe une place toujours plus importante pour les évaluateurs. Cela implique la mobilisation plus systématique de l'énergie et des compétences des partenaires dans ce domaine, avec la rédaction d'articles spécifiques, une veille continue pour le relais et/ou la création de publications sur les réseaux sociaux, la communication régulière des avancées du projet... La dissémination des projets européens a tendance à être plus professionnelle et plus soutenue au fil du temps. Elle occupe ainsi une place importante dans les actions de communication de l'AID Coordination, mais permet également une réelle visibilité de ses projets et de son expertise à l'échelle européenne.
- Un **site Internet**, développé sur WordPress, est en ligne depuis début 2022. Le site est en évolution et en amélioration permanente. Même si les actualités trouvent le plus souvent leur place sur la page Facebook, les plus importantes et celles concernant particulièrement les projets de l'AID Coordination sont relayées à la une du site, qui est ainsi régulièrement mis à jour. En 2023, une veille est effectuée pour surveiller les statistiques et observer l'utilisation du nouveau site, afin d'adapter continuellement son contenu et son fonctionnement aux besoins des utilisateurs.
- En 2022, un **GT communication pour le réseau AID** avait été lancé afin de soutenir les centres dans leurs efforts de communication, de revoir leurs outils et supports, et de développer un plan de communication commun. Cependant, au fil du temps, le groupe s'est essouffé et n'est plus actif. Parallèlement, des activités d'**accompagnement en communication** spécifiques ont été menées avec certains centres, comme celui de La Passerelle à Tubize en 2023. Ce centre,

qui fonctionnait principalement par le bouche-à-oreille, a bénéficié d'une assistance pour créer et utiliser une page Facebook, concevoir des visuels avec l'outil Canva, revoir son logo et envisager la création d'un site Internet. Des rencontres ont lieu tous les 4 mois avec ce centre pour suivre l'avancement de ces démarches.

- Comme évoqué auparavant, dans le cadre de la mission de représentation, l'AID Coordination, assure également une présence aux **GT communication de l'Interfédé et de ConcertES**. Cette présence permet une bonne circulation des informations et actualités des fédérations entre elles et amène davantage de cohérence, d'une part entre les efforts de communication des différentes fédérations, et d'autre part dans les actions de communication sectorielle.

5. CONCLUSIONS

LES TEMPS FORTS DE 2023

« Services s^a/e^{ns} publics », journée d'étude AID-CIEP dédiée à la désaffiliation des publics et la disparition des services

Clôture administrative de l'ancienne programmation FSE, et implémentation du FSE+ (2021-2027)

Cadre réglementaire instable... Un renforcement de l'accompagnement des AID de Bruxelles est nécessaire.

Reprise progressive post-Covid et retour partiel des publics...
Mise en place d'un monitoring de la réalisation des heures CISP

Avancées des travaux dédiés au développement d'un label qualité CISP, et 1^{ères} expériences sur le terrain

Réforme du PMTIC, vers DigiStart, nouveau dispositif d'inclusion numérique en Wallonie, + axé ISP

Edition et diffusion du Mémoire CISP 2024-2029, construit au départ des considérations des centres

CISP en action 2023, campagne périodique d'actions de promotion du secteur à destination des partenaires et des publics

LES PERSPECTIVES 2024

La représentation : A Bruxelles, les directions vivent sous une pression de moins en moins supportable avec un cadre décréto limitatif, rendant impossible les fusions et économies d'échelles et avec un modèle de subvention instable, incluant pour 1/3 du FSE. Le travail de lobbying doit se matérialiser. C'est entre autres via la FEBISP que cela sera porté et vis-à-vis de laquelle nous souhaitons jouer un rôle de soutien.

En Wallonie, nous garderons un œil sur l'aboutissement de la réforme de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, dossier qui pourrait potentiellement avoir un impact significatif tant sur les personnes que sur les opérateurs. Mais le dossier numéro "un" sera sans conteste politique : Le suivi de la fin de législature s'annonçant, 2024 sera consacrée à promouvoir les revendications sectorielles durant le premier semestre et à la défense de celles-ci devant les partenaires des nouveaux gouvernements au cours de la seconde partie de l'année. Une attention sera particulièrement portée à la pérennisation des investissements consentis dans le cadre du plan de relance mais aussi à la rencontre des enjeux suivants :

- Enjeux pour nos publics : lutter contre la désaffiliation ;
- Enjeux pour nos stagiaires : renforcer les statuts ;
- Enjeux pour nos centres : pouvoir s'appuyer sur des financements structurels ;
- Enjeu pour notre secteur : (mieux) réguler le paysage de la formation et de l'insertion.

L'aide à la gestion : Le marché public de la centrale d'achat regroupant les assurances du réseau prend fin en 2024, ce sera l'occasion de dresser le bilan afin de lancer alors la nouvelle mouture sur de bonnes bases. Autre service concret offert aux centres fonctionnant au jour le jour malgré des subsides 'tombant' de façon parfois aléatoire, le système de trésorerie commune est soumis à moult aléas vu les anachroniques retards et transition en cours à Bruxelles concomitant avec des ajustements unilatéraux wallons inopinés, un suivi méticuleux garantissant le respect des apports et devoirs de chacun s'imposera plus que jamais. Sous une approche transversale, l'évolution accélérée du cadre législatif nécessite de travailler ses implications sur le terrain afin d'ajuster au mieux les pratiques et habitudes tout en conservant la priorité à donner aux missions de nos centres. Les dispositifs et seuils applicables aux marchés publics ont ainsi encore évolué fin 2023. Ces évolutions et les questionnements qui en découlent seront abordées tout d'abord à Bruxelles courant du 1^{er} semestre lors des GT administratif et financier réunissant les directeurs et responsables des opérateurs bruxellois, mais seront également décortiquées lors d'un futur GT wallon au cours du second semestre. A Bruxelles, la mise en place de la nouvelle programmation FSE étant pleinement effective depuis 1 an, 2024 sera l'heure des premières justifications des dépenses sous couvert des coûts simplifiés. Dès lors, un travail sur des outils communs sera mis en place afin de familiariser les responsables bruxellois au nouveau dispositif.

L'aide au développement : Concernant les centres wallons, dans la perspective du ré-agrément DigiStart (anciennement PMTIC) en janvier 2024, un suivi spécifique de la mise en œuvre des nouveaux agréments et de l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation sera mis en place auprès des centres et en travail étroit avec l'Interfédé. En Wallonie toujours, le Plan de Relance Wallon continuera à prendre forme concrètement dans les centres, notamment via les appels à projets pour renforcer les partenariats en vue de l'accès à la qualification pour les stagiaires, ou encore la suite des expérimentations qualité. Le PRW en arrivera ainsi à ses conclusions, ouvrant potentiellement de nombreuses perspectives pour l'avenir du secteur si le Gouvernement est à la hauteur du rendez-vous que nous lui fixons !

L'animation pédagogique : En 2024, nos projets européens suivent leur cours, pour développer toujours plus d'outils et de ressources au service du réseau. Plus particulièrement, ACTION et NEXT STEP4SFC arriveront à leur fin. Le projet wallon IBIS poursuivra, en cette nouvelle année, d'approfondir les questions liées à l'éco-construction via notamment le développement de ressources pédagogiques destinées aux formateurs et aux stagiaires. 2024 sera également l'année de relance des formations et rencontres à destination des travailleurs et travailleuses du réseau. La première, au 1^{er} semestre, à destination des équipes bruxelloises d'abord, avec une formation politique centrée sur les liens, y compris historiques, entre le MOC et les AID, afin de remettre en contexte et en perspective notre action d'insertion socioprofessionnelle. La seconde, au 2^{ème} semestre, réunira le réseau plus largement lors de l'Inter-AID festive de septembre, organisée sous la forme d'une journée d'échanges entre les membres du réseau.

Communication : Le soutien en communication apporté aux centres se poursuivra en 2024, via un suivi activé plutôt en bilatéral, en fonction des demandes adressées par les centres AID. Les autres chantiers habituels en communication se poursuivront, via la publication de l'AID en Bref et de l'AID News d'une part et la présence sur les réseaux sociaux et la maintenance du site Internet d'autre part, y compris l'alimentation régulière de la partie intranet dédiée aux membres.

L'équipe de l'AID Coordination : La fin des financements PRW en décembre 2024 supposent potentiellement la fin du détachement de Myriam ainsi que la perte des subventions liées. Les trois postes de travail venus renforcer l'équipe pour mener à bien ces projets seront donc remis en question toute chose restant égale par ailleurs.

ANNEXES

Le plan d'action du réseau

Les statistiques 2023

L'organigramme de l'AID Coordination

Le plan d'action du réseau

En janvier 2022, toute l'équipe de l'AID Coordination a eu le plaisir de finaliser son plan d'action pluriannuel 2022-2024.

Ce plan d'action a été validé par ses membres et son conseil d'administration. Il est actualisé annuellement, et permet de soutenir les missions dévouées à la Coordination.

OBJECTIFS ET PRIORITÉS 2022-2024

REPRÉSENTATION		
Finalité	Objectifs	Priorités
Représenter et défendre les intérêts des centres de formation AID et leurs stagiaires	Assurer la représentation et la défense des intérêts des centres AID et des stagiaires au niveau: + du mouvement (MOC, CSC) + du secteur (Interfédé, Febisp) + des instances de concertation sociale (CE/CPPT mouvement social, Fesefa) + des administrations régionales (DG, Forem, Bruxelles Formation) + des Ministères de l'Emploi et de la Formation régionaux	Vice-présidence Interfédé (2022), suivie de la présidence (2023)
		Assurer la représentation et la défense du secteur dans le cadre du ré-agrément CISP 2022 et du plan de relance wallon, de la réforme et du ré-agrément PMTIC et la représentation générale du secteur ; ainsi que veiller à l'atterrissage du décret Accompagnement individualisé + Renforcer la concertation entre acteurs à Bruxelles
		Co-construire et alimenter les mandats des représentants par les membres + Renforcer et réorganiser la concertation et la représentation à Bruxelles

AIDE A LA GESTION		
Finalités	Objectifs	Priorités

<p>Suivi de l'évolution des législations</p>	<p>Identifier l'évolution des législations susceptibles d'impacter les centres de formation. Synthétiser et vulgariser l'information. Identifier les enjeux. Construire des pistes de réponses. Développer des stratégies de lobbying pour influencer les dispositifs futurs (lien avec la représentation)</p>	<p>Identification des enjeux et lobbying pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Finalisation Décret accompagnement et AGW - Réforme APE - COVID - Suivi réforme décret ISP Bxl et mode de financement - Suivi des enjeux FSE sur Bxl - Evolution du statut des EFT <p>Développer des outils et actions de résistance et d'adaptation pour répondre aux évolutions législatives. Accompagner les centres dans l'implémentation de ces outils et actions Attention à porter sur les marchés publics et l'éligibilité des dépenses des centres</p> <p>Pérenniser et stabiliser le système de veille</p> <ul style="list-style-type: none"> + Construire au départ de ressources internes et externes un "pool" d'experts sur les différentes matières + Archiver et référencer les notes d'analyses et les outils de gestion servant à répondre aux évolutions => lien avec les GT com et GT gestion
<p>Décret et inspections : Veille et soutien aux centres</p>	<p>Préparer les centres à être en ordre par rapport aux prescrits Accompagner et/ou défendre les centres lors de litiges avec les inspections Construire un rapport de force collectif (via Interfédé, Febisp...) (lien avec la représentation)</p>	<p>Affiner la check-list des différentes "preuves" à fournir Définir des procédures à mettre en place (appels d'offres, signatures des stagiaires...)</p> <p>Organiser le retour d'information (mutualisation) en fonction de la façon dont se déroulent les inspections.</p> <p>Accompagner les centres wallons en cas de litige avec l'Inspection</p> <p>Accompagner les centres Bruxellois par rapport au FSE</p>
<p>Outils de gestion économique et financiers</p>	<p>Partage & élaboration d'outils et de pratiques pour améliorer la gestion administrative et financière des centres</p>	<p>Suivi de l'actualité (évolution des prescrits)</p> <p>En fonction des échéances récurrentes (inspections, rapports d'activité...)</p> <p>Réponse à des besoins spécifiques, individuels ou ponctuels</p>

Encodage des stagiaires	Maintenir et adapter un outil fonctionnel d'encodage données stagiaires qui rencontre les besoins d'une majorité d'utilisateurs (appropriation, autonomie, fonctions, facilité d'encodage, adaptation aux besoins, etc.)	Développement de modules complémentaires
		Accompagnements individuels (en permanence / sur demande) et formation collective
		Développement de solutions complémentaires ou alternatives (exemple : projet Go Digit)
Gestion des ressources humaines	Développer des outils de gestion des collaborateurs/Motivation des équipes	Identification des besoins et des enjeux liés à l'actualité (télétravail, réforme des rythmes scolaires)
		Recherche et mutualisation d'outils et de méthodes appropriés
		Implémentation et testing des outils et méthodes
Agréments CISP 2023-2029	Soutenir les centres dans la transition vers les nouveaux agréments et l'implémentation des changements	
Stratégie de soutien des centres en crise	Identifier des moyens, outils et procédures pour soutenir / prévenir les crises financières dans les centres	Réflexion avec Syneco sur la démarche à entreprendre pour prévenir et gérer les crises, conscientiser les CA, ...
		Outiller les permanents dans leur travail de suivi admin/fin des centres
		Développement d'un projet expérimental de soutien mutualisé pour les centres bruxellois

AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Finalités	Objectifs	Priorités
Evolution des filières de formation et des compétences des formateurs	Développer de nouvelles filières porteuses	Appropriation critique des métiers en pénurie
		Identification de l'offre de formation par bassin
		Reconversion des formateurs en lien avec l'évolution des filières
Formation continue des travailleurs	Assurer une formation continue organisée des travailleurs	Plans de formation individuels et collectifs, et veille aux besoins en compétences en lien avec l'utilisation du numérique en formation

		Faire le lien avec les développements péda/formation de l'Interfédé
		Organisation de rencontres thématiques de travailleurs
Reconnaissance des acquis des stagiaires en ISP	Valorisation des acquis des stagiaires et fluidification des parcours de formation (passerelles et filières entre opérateurs EFP) Travail en lien avec PARS et le PRW	Amélioration des référentiels : de leur production à leur utilisation
		Développement et expérimentation de la démarche qualité
		Amélioration de la connaissance et de l'utilisation des dispositifs de validation des compétences
Diversification des sources de financement (subventions et activités fonds propres)	Soutenir le développement des activités des centres	Relevé des appels à projet et sources de financement autres
		Conseil et stratégie pour le développement des centres

ANIMATION PÉDAGOGIQUE		
Finalités	Objectifs	Priorités
Outils d'évaluation et de suivi des stagiaires (PIF, etc..)	Développement et évolution des modèles types et des méthodes d'évaluation et de suivi	Mutualisation des modèles et méthodes d'évaluation et de suivi
		Différenciation des besoins (Défi – EFT)
		Développer les méthodologies et outils
Orientation	Développement des pratiques pour les filières concernées	Suivi d'OTLAV via l'Interfédé
		Analyse des résultats des travaux et GEP/GT de l'Interfédé
		Identification des besoins non rencontrés
Précarisation des publics	Comprendre et appréhender les impacts de la précarisation des publics sur la formation et le recrutement des stagiaires	Objectiver les ressentis, approfondir le sujet en analysant la précarisation et les phénomènes de désaffiliation/disqualification sociale des publics
		Adapter les pratiques aux nouvelles réalités sociales/sociétales
		Suivi impact sur les centres : recrutement, maintien en formation, répercussions collatérales sur le fonctionnement des centres (dynamique stagiaire, lien partenarial, charge IPSP...)

Formation en EFT et pédagogie de chantier	Mieux articuler la dimension formation avec les activités chantier	Mutualisation des besoins des formateurs EFT/chantier et analyse des pratiques en l'état actuel
		Adapter les pratiques en remettant la formation/l'apprentissage et les compétences au centre des chantiers
		Articuler la formation sur chantier avec les référentiels IF
Elaboration du projet post-formation et suivi des stagiaires	Mutualisation / développement des outils d'élaboration du projet post-formation Mutualisation / développement des outils de suivi post-formation	Identification des sources externes de financement pour susciter l'émergence de projets Suivi des projets développés dans le cadre du PRW (renforcement accompt)
		Méthode de construction du projet post-formation
		Analyses des méthodes d'évaluation du taux d'insertion des stagiaires
Soutenir le développement pédagogique par des financements externes (projets E+)	Identifier les thématiques porteuses pour les centres	Intégrer les centres dans les projets
		Penser et organiser la dissémination et l'appropriation des productions par les centres

INFORMATION ET COMMUNICATION

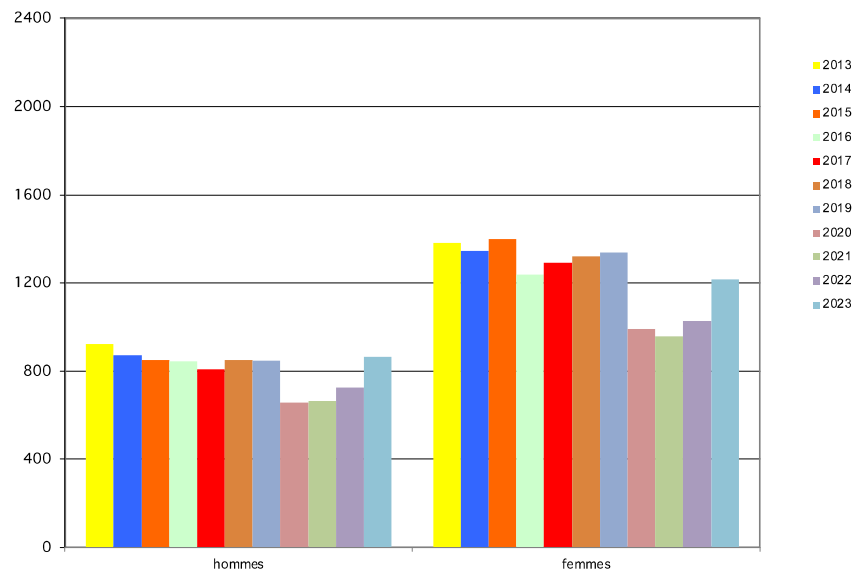
Finalités	Objectifs	Priorités
Valoriser et rendre accessible le travail de fond réalisé dans le cadre de ce plan d'action	Avoir une information mise à jour, bien organisée, synthétique et facile d'accès (Intranet, Trello. ...), qui relaie les productions et l'état des travaux relatifs aux différentes thématiques	Capitalisation des informations et outils
		Diffusion de l'information
		Soutien à la production de supports
		Soutenir la communication relative aux supports pédagogiques, entre autres produits dans le cadre des AP
Accompagner et soutenir la communication des centres	Soutenir la réflexion sur les canaux de communication pertinents pour le développement des activités des centres	Appuyer le développement économique par la communication
		Appuyer le recrutement des stagiaires
		Réflexion sur une stratégie de communication globale

SUIVI TRANSVERSAL		
Finalités	Objectifs	Priorités
Assurer le suivi comptable de l'ASBL	Proposer une gestion saine, rigoureuse et transparente des comptes	Respect des dispositions et échéances légales
		Informations & explications disponibles aux parties prenantes (staff, administrateurs, centres, AG, etc.)
		Actions préventives ou curatives selon le résultat et/ou ses projections
Assurer la concordance des comptes entre les centres & l'ASBL	Mener les opérations requises de concordance des comptes et de gestion de la trésorerie commune	Etat des lieux de la situation et de l'historique (Bxl & RW)
		Apurements éventuels
		Ajustement des lignes de conduites
Chercher des modes de financement complémentaires des activités de l'ASBL	Assurer le développement des axes & missions de l'ASBL	Appels à projets européens
		Missions extérieures (Cardijn, Interfédé, ...)

Les statistiques 2023

1. Ventilation du public accueilli par sexe

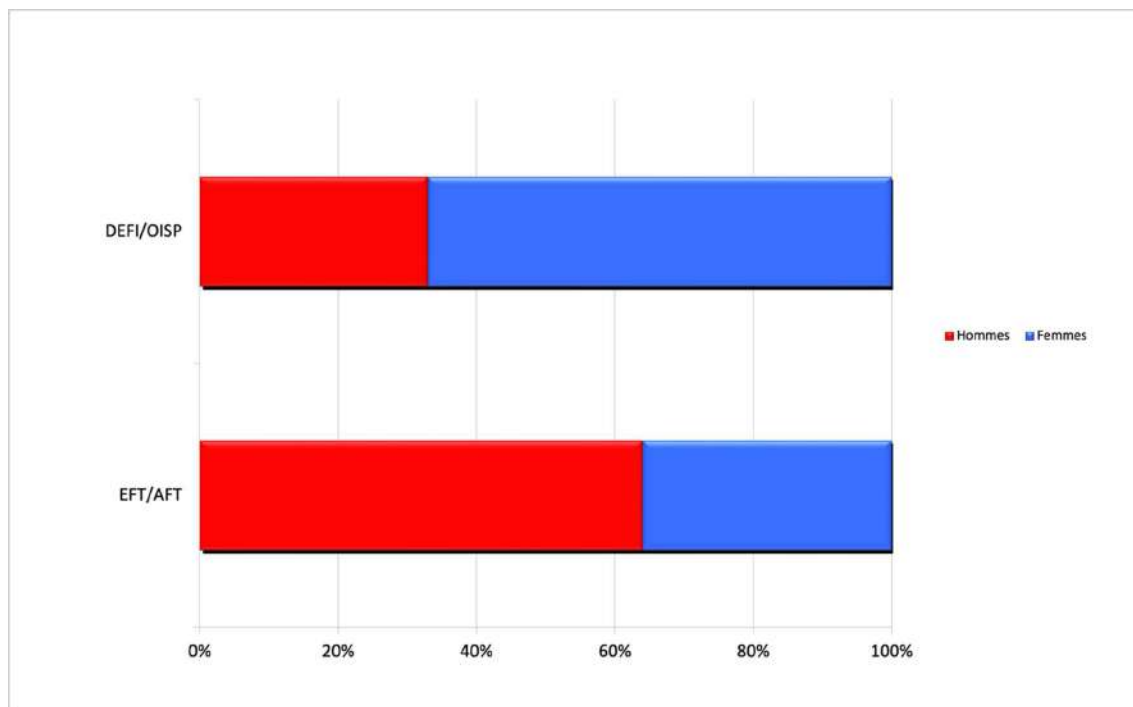
Les femmes sont toujours largement majoritaires parmi notre public. Il y a très peu d'évolution d'une année à l'autre.



2023	Hommes	Femmes
Chiffres absolus	867	1.217
En pourcentage	41,60%	58,40%

Les femmes sont aussi majoritairement présentes dans les filières DEFI / OISP, comme nous le verrons ci-après.

2. Des filières de formation sexuées



Suivant le type de pédagogie développée, il apparaît clairement que les femmes sont plus présentes que les hommes dans les filières DEFI/OISP (67,20% de femmes), mais sont moins présentes dans les filières EFT (35,79% de femmes).

Ce résultat très marqué est aussi à mettre en regard avec le nombre de filières en DEFI/OISP et EFT/AFT.

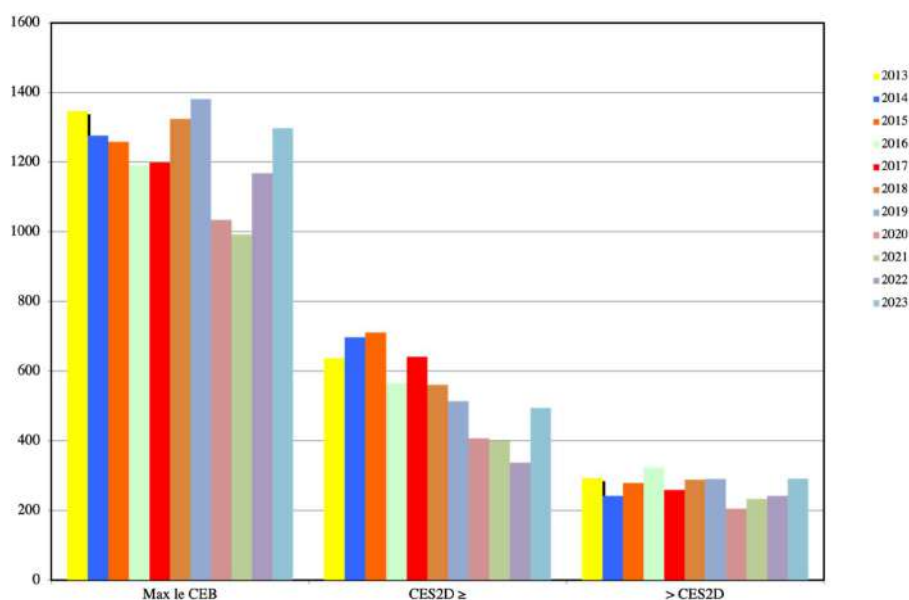
3. Niveau d'études à l'entrée par année

La mission des CISP est de former un public éloigné de l'emploi notamment pour des raisons de diplôme et correspond à nos options politiques.

Comme le montre le tableau ci-dessous, en 2023, on retrouve dans la structure de notre public AID, une forte proportion (64,29%) de stagiaires disposant au maximum du certificat d'enseignement secondaire du deuxième degré (CES2D) : 23,94% des stagiaires n'ont pas de diplôme, 16,6% disposent du CEB et 23,75% sont titulaires du CES2D. Les stagiaires ayant obtenu leur certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) constituent 12,24% des bénéficiaires, et seulement 1,73% d'entre eux peuvent se prévaloir d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Enfin, une proportion importante de stagiaires (21,74%) dispose d'un diplôme qui n'est pas reconnu en Belgique.

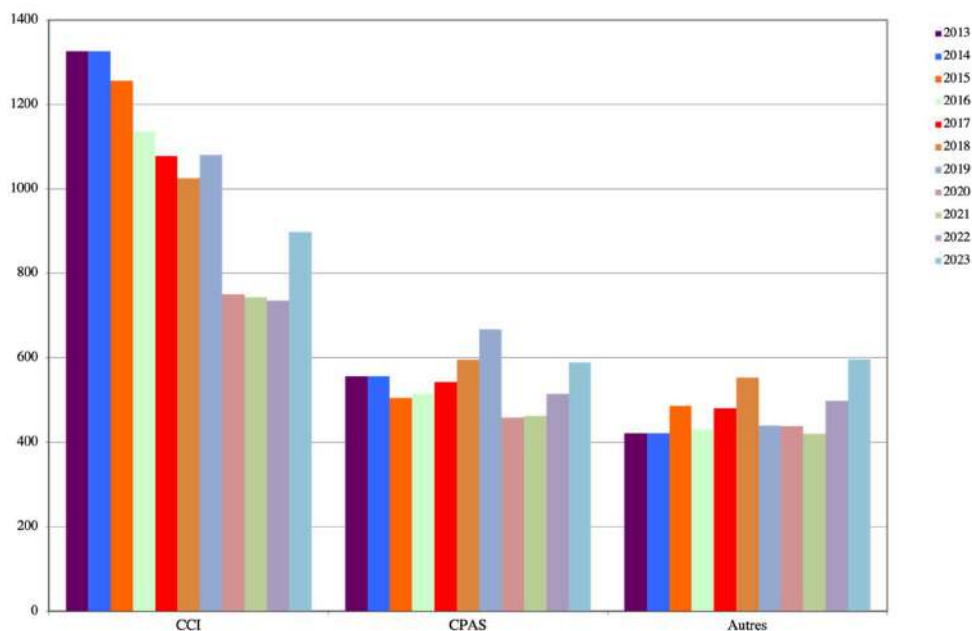
2023	Sans diplôme	CEB	CES2D	CESS	Supérieur	Non reconnu
Chiffres absolus	499	346	495	255	36	453
En pourcentage	23,94%	16,60%	23,75%	12,24%	1,73%	21,74%

Dans le graphique pluriannuel ci-après, précisons que les stagiaires ne disposant pas d'un diplôme reconnu sont repris sous la mention « max. le CEB », tandis que les stagiaires disposant d'un diplôme « supérieur » sont repris sous la mention « >CES2D ».



4. Statuts administratifs à l'entrée

Jusqu'en 2015, les stagiaires étaient répertoriés selon trois statuts que nous avons voulu conserver pour nous permettre des comparaisons sur notre graphique pluriannuel : chômeur complet indemnisé (CCI), bénéficiaire des allocations du CPAS et demandeur d'emploi inoccupé hors CCI.



	Chômeurs indemnisés	Chômeurs non indemnisés	
		CPAS	Autres
Chiffres absolus 2023	898	589	597
En pourcentage	43,09%	28,26%	28,65%

Les chômeurs complets indemnisés représentent 43,09% de notre public. Ce pourcentage est en légère progression par rapport à 2022 (42%). Les 56,91% restant se répartissent presque par moitié entre les personnes relevant du CPAS (28,26%) et de la catégorie « autres » (28,65%) qui recouvre les personnes qui n'ont pas de revenu car elles sont à charge d'une autre personne.

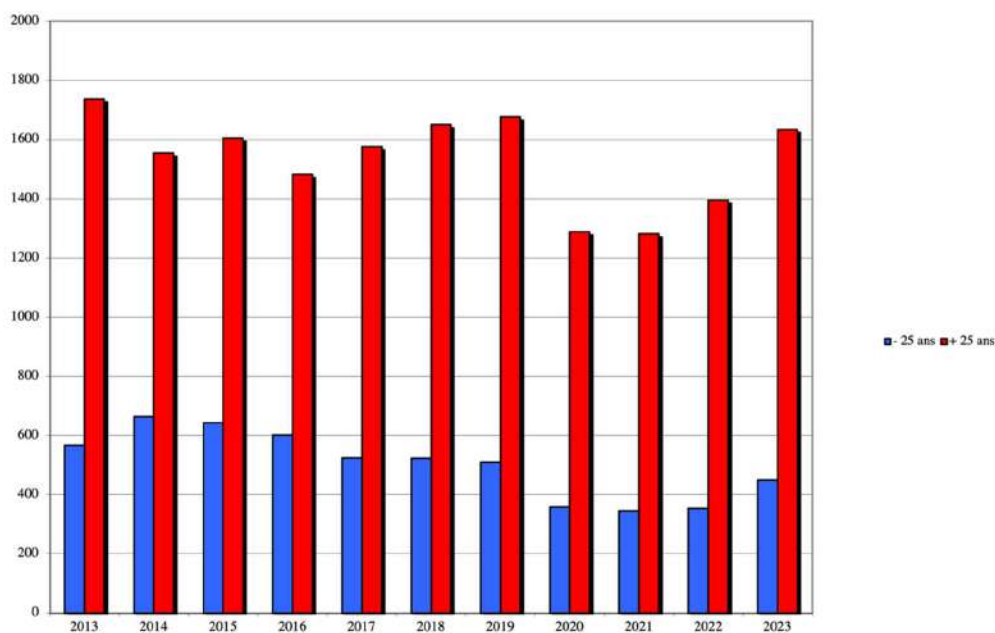
La diminution graduelle depuis 2015 de la proportion des stagiaires « chômeurs complets indemnisés » est à mettre en lien avec l'activation du comportement de recherche d'emploi : les personnes exclues des allocations de chômage se retrouvent avec seule perspective l'assistance des CPAS ou de leur famille.

5. Age des stagiaires à l'entrée

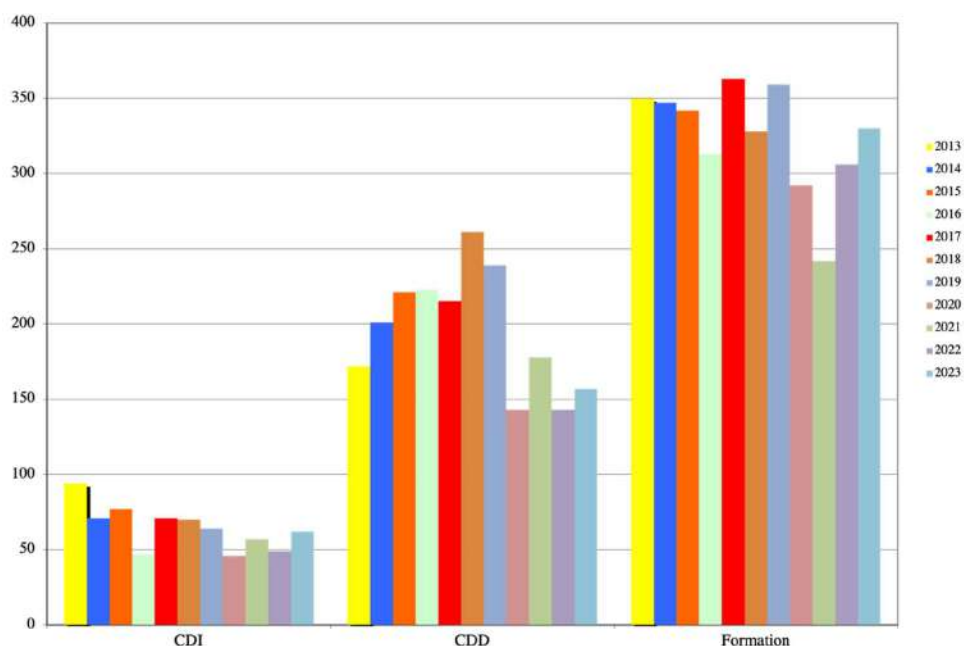
	- 25 ans	+ 25 ans	+ 50 ans
Chiffres absolus 2023	450	1.419	215
En pourcentage	21,59%	68,09%	10,32%

Les stagiaires qui fréquentent les centres de formation ont majoritairement plus de 25 ans (78,41% si on additionne les « + 25 ans » et les « + 50 ans »). Ce ne sont pas des jeunes qui sortent de l'école. Nous formulons l'hypothèse d'un lien avec la mise en place de la procédure d'activation du comportement de recherche d'emploi qui, depuis le 1^{er} janvier 2015, n'est plus soumise à une limite d'âge et est donc applicable jusqu'à l'âge de la pension.

Dans notre graphique pluriannuel, nous précisons que les stagiaires de « + 50 ans » sont repris sous la mention « + 25 ans ».



6. Les résultats d'insertion



	Total des inscrits 2023	Stagiaires qui ont quitté ou terminé la formation en 2023	Emploi		Formation
			Durée indéterminée	Durée déterminée	
En chiffres absolus	2.084	1.352	62	157	330
Résultats d'insertion en %			4,59%	11,61%	24,41%
			40,61%		

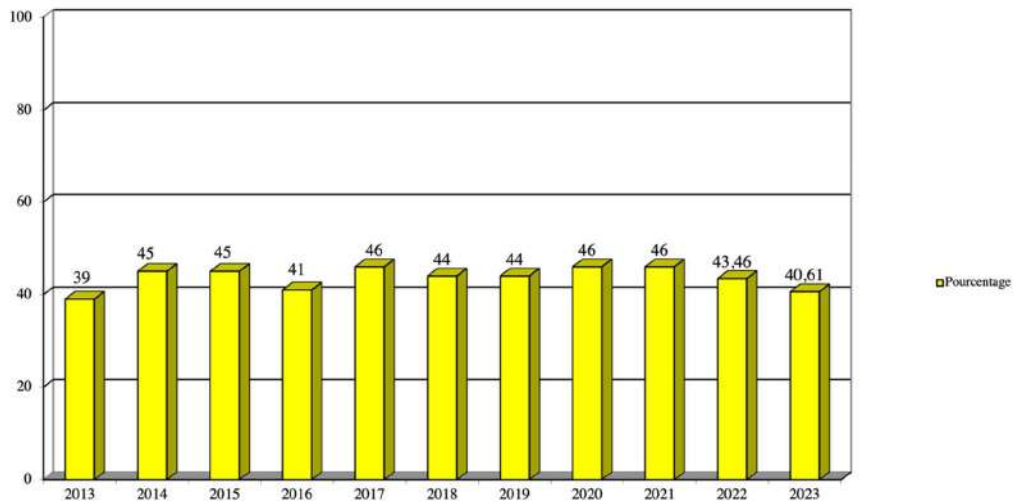
En 2023, 64,88% des stagiaires ont quitté ou terminé la formation.

Les résultats globaux d'insertion 2023 sont en légère baisse par rapport à 2022 (-2,85%).

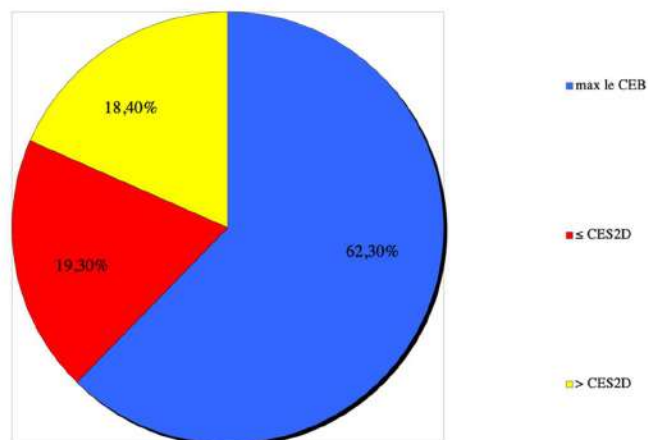
24,41% des stagiaires poursuivent une formation, contre 26,7% en 2022. Le pourcentage de contrats à durée indéterminée obtenus a augmenté (+0,37%). En revanche, celui des contrats à durée déterminée a diminué (-0,87%).

En tous les cas, on notera qu'il y a un enjeu à travailler la sortie du stagiaire et son accompagnement post-formation (c'est d'ailleurs une obligation du décret).

Les pourcentages d'insertion restent relativement stables depuis 2013 en avoisinant les 40%, même s'il y a des évolutions dans le type d'insertion.



7. Tableaux croisés taux d'insertion / niveau de formation de base



	Stagiaires qui ont quitté ou terminé la formation pour un emploi ou une formation	Maximum le CEB	≤ CES2D	> au CES2D
Stagiaires insérés	549	342	106	101
En pourcentage	100%	62,30%	19,30%	18,40%

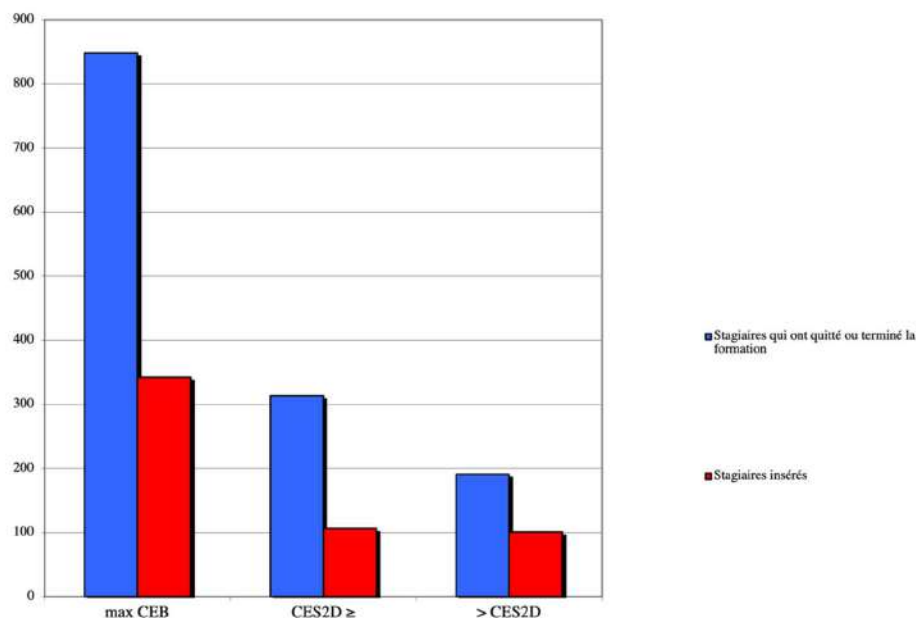
A côté des chiffres absolus et d'un regard macro, il nous a semblé intéressant de croiser l'insertion et le niveau d'étude initial, car les stagiaires qui ont un emploi ou poursuivent une formation ne sont-ils pas ceux qui au départ avaient les plus grandes possibilités d'insertion ?

En 2023, on peut constater que les stagiaires qui disposent :

- au maximum du CEB, représentent 62,28% de notre public pour 62,30% d'insertion ;
- au maximum du CES2D, représentent 23,75% de notre public pour 19,30% d'insertion ;
- d'un diplôme supérieur au CES2D, représentent 13,97% de notre public pour 18,40% d'insertion.

Proportionnellement, on s'aperçoit que le niveau de formation initial des stagiaires a un impact sur leur taux d'insertion.

8. Regardons de plus près le lien insertion et formation initiale :



	Total	Maximum le CEB	≤ CES2D	> au CES2D
Stagiaires qui ont terminé ou quitté la formation	1.352	848	313	191
Stagiaires insérés	549	342	106	101
En pourcentage	40,61%	40,33%	33,87%	52,88%

La formation initiale est-elle un facteur facilitant une insertion professionnelle ?

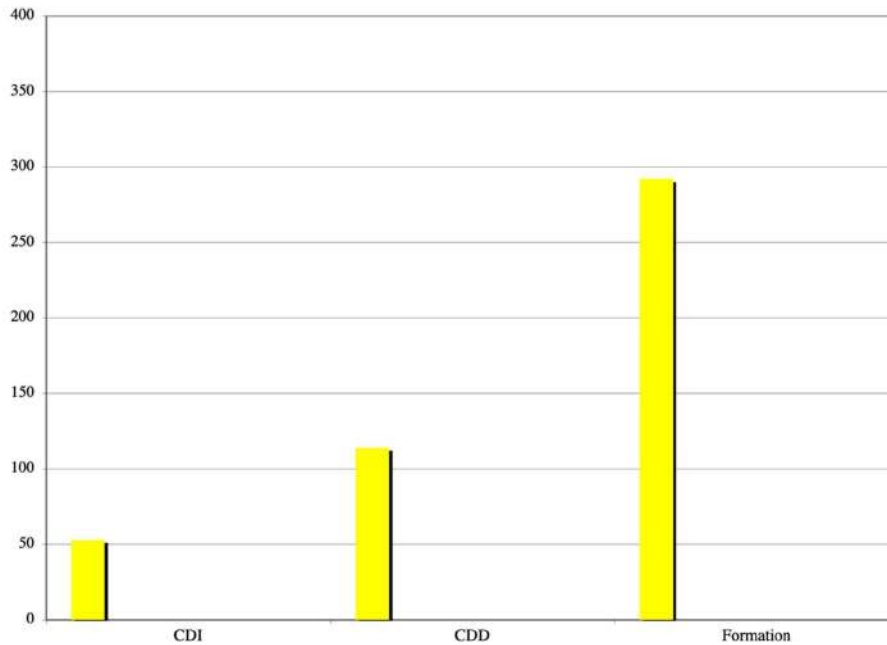
Comment lire le tableau ci-dessus ?

Quand on a au maximum le CEB, on a 4 chances sur 10 de se réinsérer. C'est équivalent à la moyenne d'insertion, et même supérieur à la proportion pour les stagiaires disposant au maximum du CES2D (3,3 chances sur 10). Les stagiaires disposant d'un diplôme supérieur au CES2D ont quant à eux 5,2 chances sur 10 de se réinsérer.

L'examen de la catégorie plurielle des stagiaires ayant au maximum le CEB (sans diplôme/CEB/diplôme non reconnu) laisse apparaître des disparités au sein de cette catégorie, entre les stagiaires sans diplôme ou avec le CEB qui ont 3,3 chances sur 10 de se réinsérer, et les stagiaires ne disposant pas d'un diplôme reconnu qui, eux, ont 5 chances sur 10 de se réinsérer.

9. Et pour les stagiaires qui ont achevé leur formation ?

9.1 Les résultats d'insertion des stagiaires qui ont terminé la formation

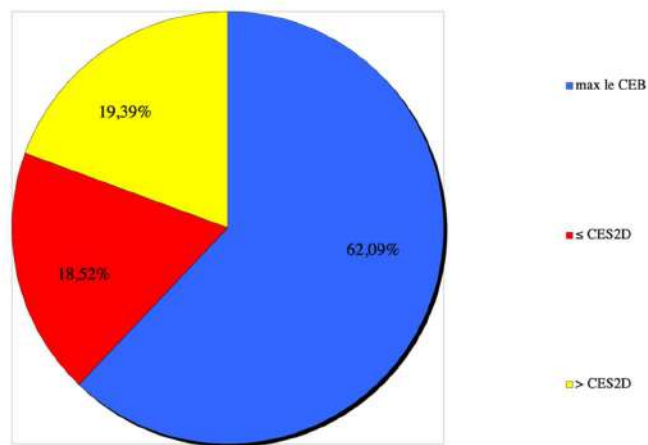


Total des inscrits 2023	Stagiaires qui ont terminé la formation en 2023	Emploi		Formation
		Durée indéterminée	Durée déterminée	
2.084	879	53	114	292
Résultats d'insertion en %		6,03%	12,97%	33,22%
		52,22%		

Les résultats globaux d'insertion sont plus élevés pour les stagiaires qui ont terminé leur formation : 52,22% en comparaison des 40,61% pour tous les stagiaires sortis en 2023, qu'ils aient quitté ou terminé la formation.

19% de stagiaires ont obtenu un emploi en fin de formation (16,87% en 2022) et 33,22% poursuivent une nouvelle formation (32,93% en 2022).

9.2 Tableaux croisés taux d'insertion / niveau de formation de base



	Stagiaires qui ont terminé la formation pour un emploi ou une formation	Maximum le CEB	≤ CES2D	> au CES2D
Stagiaires insérés	459	285	85	89
En pourcentage	100%	62,09%	18,52%	19,39%

En croisant l'insertion des stagiaires qui ont terminé leur formation et le niveau d'étude initial, on peut constater que les stagiaires qui disposent :

- au maximum du CEB, représentent 62,28% de notre public pour 62,09% d'insertion ;
- au maximum du CES2D, représentent 23,75% de notre public pour 18,52% d'insertion ;
- d'un diplôme supérieur au CES2D, représentent 13,97% de notre public pour 19,39% d'insertion.

On peut également remarquer que :

- Le pourcentage d'insertion des stagiaires qui disposent au maximum du CEB est légèrement inférieur à celui des stagiaires ayant quitté ou terminé la formation (-0,21%).

- Le pourcentage d'insertion des stagiaires qui disposent au maximum du CES2D est légèrement inférieur à celui des stagiaires ayant quitté ou terminé la formation (-0,78%).
- Le pourcentage d'insertion des stagiaires qui disposent d'un diplôme supérieur au CES2D est supérieur à celui des stagiaires ayant quitté ou terminé la formation (+0,99%).

Les stagiaires insérés ayant terminé la formation représentent 83,60% des stagiaires insérés ayant quitté ou terminé la formation.

9.3 Regardons aussi de plus près le lien insertion et formation initiale

	Total	Maximum le CEB	≤CES2D	> au CES2D
Stagiaires qui ont terminé la formation	879	555	190	134
Stagiaires insérés	459	285	85	89
En pourcentage	52,22%	51,35%	44,74%	66,42%

Les stagiaires qui ont terminé leur formation et qui ont au maximum le CEB ont 5,1 chances sur 10 de se réinsérer. Alors que les stagiaires disposant au maximum du CES2D ont 4,4 chances sur 10 et les stagiaires disposant d'un diplôme supérieur au CES2D ont 6,6 chances sur 10.

L'examen de la catégorie plurielle des stagiaires ayant au maximum le CEB (sans diplôme/CEB/diplôme non reconnu) laisse apparaître que les stagiaires (sans diplôme/CEB) ont 4,6 chances sur 10 de se réinsérer, tandis que les stagiaires ne disposant pas d'un diplôme reconnu ont 5,6 chances sur 10 de se réinsérer.

Globalement, on peut dire que tous les stagiaires qui terminent la formation voient leur chance d'insertion maximisée.

L'organigramme de l'AID Coordination

Eric Albertuccio

Directeur

Membre du Secrétariat Général du MOC National
Co-président de Lire et Ecrire Région Wallonne et Lire et
Ecrire Communauté française
Membre du CA de l'Interfédération des CISP

Permanents

Suivi des centres, représentation et développement de projets

Salima Amjihad

Animation
pédagogique &
Economie sociale

Myriam Colot

Approche par
compétences &
Qualité

Benjamin Pierson

ISP Bruxelles

Ludovic Rolin

Administratif &
finances

Pôle support

Brigitte Lebleu

Référente
administrative

Azedine Alboukhari

Assistant
administratif

Sophie Pham

Communication

Comptable

(collab. externe)

Pôle missions

Christelle Barboni

Chargée de projet PRW

Martin Cocle

Projets européens

Gwennaëlle Hanse

Chargée de projet PRW

Actions Intégrées de Développement ASBL

Chaussée de Haecht, 579 - 1030 Bruxelles

www.aid-com.be